

50 ANS À BÂTIR L'AVENIR



MERCI À NOS PRODUCTEURS !

Agrigesco inc. - Avibeau inc. - Ferme Avimax SEC - Ferme avicole Béland inc. - Ferme J. L. Béland inc. - Jos-Jules Bélanger et Fils inc. - Ferme Lecours Bernard inc. - Ferme Bérub'œuf inc. - Ferme Claude Bilodeau & fils inc. - Ferme Bilodoin inc. - Paulin Bouchard inc. - Ferme P.E. Bouvier inc. - Ferme Denise Breton (1988) Itée - Donald Brochu - Guylaine Brochu - Patrice Brochu - Ferme avicole Jean Brodeur inc. - Ferme Chouinard inc. - Ferme du Campus Macdonald - La Coop fédérée - Ferme Roger Deschamps inc. - Ferme R. & M. Deschamps inc. - Désilco inc. - Les Ent. agricoles André Desroches inc. - Normand Dion - André Lamoureux - Ferme avicole Leblond Inc. - Mapp & fils - Réjeanne Tessier - Ferme François Beuparlant - Yves Labelle - Entreprise MESLIE - Jean-René Messier - Entreprise JDFO - Bio-Œufs - Jean-François Messier - Ferme Hermel Dubé & Fils inc. - Élevage et Grains Gelé inc. - Gregory (Ross) Elliot - Ferme BoCoco - Ferme Agribec SENC - Ferme Amico inc. - Ferme avicole Bergeron - Ferme avicole Bourgeois Dumont inc. - Ferme avicole Caxton inc. - Ferme avicole Kiamika inc. - Ferme Avicole Marie Pierre inc. - Ferme avicole St-Bruno inc. - Ferme avicole Ste-Croix Itée - Ferme Avibel inc. - Ferme Avistar S.E.C. - Ferme Claumond inc. - Ferme Clémentale inc. - Ferme Coquetière SENC - Ferme Fillannoef - Ferme des Patriotes S.E.C. - Ferme des Poiriers inc.

Ferme G.M.H. inc. - Ferme Hellebecq inc. - Ferme avicole Héva inc. - Ferme J.S.B. inc. - Ferme Langecs inc. - Ferme La Source enr. - Ferme Liclair inc. - Ferme des Petits Œufs - Ferme Paralie inc. - Ferme Serge (2010) inc. - Ferme St-Ours inc. - Les Fermes J.P.B. inc. - Fermili (2010) inc. - Léo Fournier Jean-Paul Francoeur inc. - Garo'Méga inc. - Ferme F.C. Gaucher inc. - Clovis Gauthier & Fils inc. - Les Fermes A. Gauvin et Fils inc. - Ferme Mario Giguère inc. - Ferme G.L. Gosselin inc. - Danny Guillemette et Hélène Claude - Paul Hubert & Fils inc. - Ferme Philippe Hubert inc. - John Howard McOuat - Jolly Egg Farm inc. - Maryse Labbé - Donald Lapierre inc. - Ferme Jean-Claude Lavallée inc. - Ferme Rosaire Lavoie inc. - Ferme avicole André Leclerc inc. - Ferme M.G. Lehouillier inc. - Les Poules à Meggy - Ferme Avibest inc. - Ferme Noël Maheu et Fils inc. - Ferme Marc Ménard inc. - Messi-Œufs inc. - Le Meunier du 8 inc. - Ferme Réal Milette inc. - Ferme MJB inc. - Ferme avicole Bernard Morin & Fils inc. - Nutrinor Coop agroalimentaire - Les Œufs d'Or inc. - Villandré inc. - L'Oiselier St-Bernard inc. - Ovoci-T inc. - Martin Paquette - Poirier-Bérard Itée - Pondoir Métayer Amireault (2011) inc. - Pondoir Ovipro Sec - Ferme L. Pouliot & Fils inc. - Ferme P.E. Pouliot inc. - Prince-Œuf inc. - Réséco inc. - Ferme avicole Paul Richard & Fils inc. - Gilles Robillard & Fils inc. - Ferme Gaston Roy inc. - Ferme Guy Simard inc. - Unicoop Coop Agricole Les Œufs CBF inc. - Ferme du Paysan

« IL N'Y A RIEN QUI PUISSE
RÉSISTER À LA FORCE D'UN
GROUPE UNI DERRIÈRE DES
OBJECTIFS COMMUNS »

Ovila Lebel, président-fondateur

REMERCIEMENTS

Nous remercions tous ceux et toutes celles qui, de près ou de loin, ont contribué à la recherche, aux entrevues et à la rédaction de cet album. Merci de votre générosité et du temps que vous nous avez consacré.

COORDINATION GÉNÉRALE ET RÉDACTION DES TEXTES SUR L'HISTOIRE DE LA FPOCQ

Philippe Olivier, avec le support de Nicolas Picard
et Pierre Rhéaume, consultant

COMITÉ 50^e

Sylvain Lapierre – responsable
Gislain Houle, Nicolas Picard, Philippe Olivier, Denise Boivin,
Philippe Olivier – secrétaire

RECHERCHE ET RÉDACTION DES PORTRAITS DE FAMILLES

Philippe Olivier, Nicolas Picard, Pierre Rhéaume et
Denise Boivin

RÉVISION DES TEXTES

Denise Boivin et Pierre Rhéaume

CONCEPTION GRAPHIQUE

Claudie Boisvert

IMPRESSION

Imprimerie F.L. Chicoine

Merci enfin, à toutes les familles qui nous ont prêté des photos, de même que tous les employés de la Fédération pour leur étroite collaboration ainsi qu'au personnel du Centre de documentation de l'UPA et de *La Terre de chez nous*.

TABLE DES MATIÈRES

5	PRÉFACE
7	INTRODUCTION
10	50 ANS D'HISTOIRE DE 1964 À 2014
108	LE MOT DU PRÉSIDENT PAULIN BOUCHARD
110	PUBLICITÉS



André Gauvin classant des oeufs à la fin de années 50. À cette époque, il ne se doute certainement pas qu'il deviendra un jour administrateur à la Fédération et que son fils, Michel, puis son petit-fils, Jonathan, feront de même.

PRÉFACE

Un demi-siècle de détermination, cinq décennies de courage, *50 ans à bâtir l'avenir...* Cet album souvenir raconte le parcours des hommes et des femmes qui ont façonné le secteur de la production d'œufs au Québec et qui ont contribué à son histoire.

En créant la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec, en 1964, ils ont choisi de s'organiser collectivement. Cette avenue semblait alors la seule alternative, puisqu'ils n'arrivaient pas à vivre décemment de leur passion, la production d'œufs.

50 ans plus tard le cheptel québécois s'élève à 4 millions de poules pondeuses et la production annuelle totalise 1,2 milliard d'œufs qui sont destinés, en presque totalité, au

marché du Québec. Qui plus est, le système de gestion de l'offre leur permet de bénéficier d'une mise en marché ordonnée et d'obtenir un juste prix pour leurs produits.

En toute simplicité, cet album souvenir nous fait revivre, en images et en mots, les principaux événements ayant marqué l'histoire de la Fédération, de 1964 à 2014. Il se veut un complément aux documents produits par le passé, notamment « Historique de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation », en 1989, puis « Quarante ans d'aventure humaine », en 2004.

Nous espérons qu'il sera une source d'inspiration pour les générations qui auront, à leur tour, à écrire l'histoire et l'avenir de cette production.



Emmanuel Gelé, père de Berthy Gelé et grand-père de Mario Gelé, classe des œufs au début des années soixante.



INTRODUCTION

LES PRODUCTEURS AGRICOLES S'ORGANISENT

1875 Tel que le rapporte l'histoire de l'Union des producteurs agricoles (UPA), c'est au cours de la décennie de 1860 qu'apparaissent, au Québec, les premières associations réunissant des agriculteurs localement. En 1875, ces cercles agricoles sont suffisamment nombreux pour que soit tenté un regroupement à l'échelle provinciale; l'Union agricole nationale est alors constituée. Cependant, quelques années après sa fondation, elle est habilement récupérée par l'Église, puis par l'État. Ce dernier prend progressivement le contrôle en lui accordant des subventions en échange desquelles il exige des engagements très stricts. Ainsi noyautés, les cercles finissent par perdre de leur autonomie.

À la fin du 19^e siècle, au Québec comme ailleurs dans les pays industrialisés, la migration vers les villes amène les agriculteurs à vendre une part de plus en plus importante de leur production sur les marchés. À cette époque, les règles du marché désavantagent nettement les producteurs agricoles vis-à-vis les acheteurs, beaucoup moins nombreux. Les agriculteurs se regroupent et recherchent des moyens pour augmenter, sécuriser et stabiliser leurs revenus.

1908 En 1908, une loi encadre la création des sociétés coopératives agricoles. En moins de 15 ans, 350 coopératives locales sont fondées. La Coopérative fédérée de Québec voit le jour en 1922.

1924 Après la Première Guerre mondiale, le début des années 20 amène surproduction, chute des prix, endettement des agriculteurs et exode vers les villes. C'est dans ce contexte qu'est fondée, le 2 octobre 1924, l'Union catholique des cultivateurs (UCC) qui deviendra l'UPA, en 1972.

En 1930, à peine 10 % des fermes québécoises sont électrifiées. L'UCC fera de l'électrification rurale un de ses cheval de bataille. En 1945, un projet de loi est enfin adopté et, en 7 ans, 10 000 kilomètres de lignes électriques sont construites ; 35 000 foyers y sont raccordés. En 1954, 85 % des ruraux ont accès à l'électricité.

1956 En 1931, l'UCC obtient l'établissement d'un crédit agricole provincial. À l'époque, il est considéré comme le plus généreux au Canada. Au fil des ans, le concept des contrats collectifs, déjà en place en Angleterre et dans six provinces canadiennes, fait son chemin au Québec. En 1944, le congrès général de l'UCC

demande officiellement une loi en ce sens, mais ce n'est qu'en 1956 que le gouvernement provincial adopte la Loi sur la mise en marché des produits agricoles.

LA MISE EN MARCHÉ COLLECTIVE

La mise en marché collective est directement liée aux valeurs d'équité et de démocratie de l'UPA. Aujourd'hui encore, la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche permet d'encadrer les relations commerciales entre les agriculteurs et les acheteurs.

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) veille pour sa part au respect de cette Loi. Son mandat est de favoriser une mise en marché efficace et ordonnée, le développement de relations harmonieuses entre les différents intervenants et la résolution des conflits, en tenant compte des intérêts des consommateurs et de la protection de l'intérêt public.

EN ROUTE VERS L'AGRICULTURE SPÉCIALISÉE

1961 Comme il est décrit dans l'album *Quarante ans d'aventure humaine*, le contexte des années 1960 est particulier : le Québec sort de sa grande noirceur et se met en mode rattrapage, à tous points de vue.

« Au début des années soixante, le Québec compte près de 100 000 fermes, essentiellement mixtes. L'agriculture est en transition. Un grand nombre de fermes produisent encore pour les besoins de leur famille seulement. C'est le passage d'une agriculture domestique vers une agriculture axée sur les marchés, le début de la spécialisation des productions. La production d'œufs en est une d'appoint pour la majorité des 2 700 entreprises qui déclarent avoir des

pondeurs. Quelques fermes ont 2 000, 3 000 pondeuses. Plus rares sont celles qui ont des troupeaux aussi grands que 10 000 pondeuses. En 1961, 41 % des poules pondeuses se retrouvent sur des fermes spécialisées. »

En 1962, vivre de la production d'œufs est un combat perpétuel et la situation vécue au Québec est similaire à celle observée en Europe : « Lorsque les œufs subissent une chute prolongée des prix, nos aviculteurs eux aussi réduisent leurs effectifs de pondeuses – non parce que ça leur plaît, mais parce qu'ils ne font pas leurs frais ou, autrement dit, perdent de l'argent », peut-on lire rétrospectivement dans le journal *La Terre de chez nous*, le 20 janvier 1965.

UNE MISSION JUSTE ET INCHANGÉE

50 ans plus tard la mission de la Fédération demeure la même :

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DES ŒUFS, ET CE :

- par le respect de l'environnement et le bien-être des animaux ;
- en procurant un revenu équitable aux intervenants du secteur ;
- en répondant aux attentes des consommateurs avec des œufs et produits de haute qualité.



Producteur à Saint-Félix-de-Kingsey, Ovila Lebel a été président de la Fédération de 1964 à 1982. Homme d'action, il a non seulement marqué l'histoire de la production d'œufs, mais aussi celle du syndicalisme agricole québécois et canadien. Il a été membre du comité exécutif de l'UCC pendant huit ans, puis intronisé au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec en 2002. Il est décédé le 25 avril 2011.

1964

FONDATION DE LA FÉDÉRATION

Au début des années soixante, les règles du marché sont inexistantes et les producteurs d'œufs n'ont aucun contrôle sur le prix de leurs produits, pas plus que sur les importations.

À l'heure où le Québec se modernise, les petits commerces et les magasins généraux cèdent graduellement la place aux grandes chaînes d'alimentation qui ont une influence grandissante sur la production agricole. De plus en plus, les principaux acheteurs exigent des volumes d'œufs importants et, comme le Québec peine à répondre à la demande, ces acheteurs n'hésitent pas à s'approvisionner dans d'autres provinces. Certaines compagnies établies au Manitoba, par exemple, jouissent d'un approvisionnement en grains à moindre coût. Conséquemment, les œufs qui arrivent au Québec sont moins chers que ceux offerts par les producteurs locaux et cette situation devient critique. En septembre 1964, le ministère de l'Agriculture annonce une aide financière exceptionnelle de 0,02 \$ la douzaine aux producteurs pour les aider à passer à travers une année difficile.

« Au cours du mois de mai, les prix des œufs seraient descendus à leur niveau le plus bas dans l'Ouest depuis 34 années », rapporte *La Terre de chez nous* dans son édition du 3 juin 1964, ajoutant que cette situation dramatique s'applique partout.

Les producteurs d'œufs du Québec décident alors de s'organiser en se prévalant d'un outil qui en est encore à ses premiers balbutiements : la Loi sur la mise en marché des produits agricoles. Obtenue du gouvernement de Maurice Duplessis, en 1956, cette loi permet des « ententes

collectives ». En 1961, 1963 et 1965, elle sera amendée afin de donner un cadre légal et de véritables pouvoirs aux syndicats spécialisés naissants qui pourront, en tant qu'offices de producteurs, contrôler la production et la vente.

Avec l'aide de l'UCC, de ses fédérations régionales et de son service de mise en marché, les producteurs d'œufs créent d'abord neuf syndicats régionaux.

Puis, le 13 novembre 1964, la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec est fondée officiellement.

Dès la première réunion, le 25 novembre, les administrateurs sont informés de la création d'une association de producteurs et de classificateurs qui sont opposés au projet de plan conjoint. Ovila Lebel, qui occupe la présidence du syndicat de Nicolet, est élu président. Puisque tout est à faire, les producteurs doivent maintenant entreprendre des études et des travaux de recherche que n'auront pas à s'imposer ceux qui les suivront. « Entre autres, l'étude de la mise en marché des œufs entraîna la conclusion qu'il fallait amender la Loi des marchés agricoles du Québec sous plusieurs aspects », lit-on dans *Historique de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec*.

À cette époque, le consommateur québécois paie entre 0,54 \$ et 0,58 \$ pour une douzaine d'œufs de calibre extra-gros.

A Drummondville, le 13 novembre:

Fondation de la Fédération des producteurs d'oeufs (consommation)

Une centaine de producteurs d'oeufs de consommation venus de presque toutes les régions agricoles de la province de Québec se sont réunis vendredi le 13 novembre, à Drummondville, afin de procéder à la fondation de la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec.

Les participants à cette réunion étaient des délégués des neuf syndicats déjà fondés dans les régions de Nicolet, Québec-Est-Nord-Ouest, Saguenay, Sherbrooke, Trois-Rivières, Rimouski, Québec-Sud, St-Hyacinthe et Valleyfield. Il en reste quatre autres à fonder dans les régions d'Amos, les Laurentides, Joliette et Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

L'assemblée s'est ouverte sur une invitation du président général de l'UCC, M. Lionel Sorel, encourageant les producteurs à s'occuper de leurs affaires. "Pas un problème agricole n'a été solutionné sans les cultivateurs", dit-il. Il leur demanda aussi d'être agressifs dans leurs revendications.

M. Guy Darveau, directeur-adjoint au service de la mise en marché de l'UCC, donna des explications sur le but de l'assemblée de même que sur la fondation d'une telle fédération. M. Roch Morin, également directeur-adjoint du même service, fit la lecture des règlements qui furent adoptés à l'unanimité des délégués. Chaque syndicat remit ensuite une résolution

d'affiliation à la nouvelle fédération.

Comme le conseil d'administration, en vertu des règlements, est formé des présidents des syndicats affiliés, le conseil est donc composé comme suit: MM. Ovila Lebel (Nicolet), Lionel Gilbert (Québec Est-Ouest-Nord), Joachim Plourde (Saguenay), Paul-Emile Préfontaine (Sherbrooke), Réal Millette (Trois-Rivières), Adrien Parent (Rimouski), Dominique Breton (Québec-Sud), Roland Chartier (St-Hyacinthe) et Roger Bomo (Valleyfield).

Comme il s'agit d'un plan provincial et que les nouveaux administrateurs ne se connaissent presque pas, ils ont décidé de reporter l'élection de l'exécutif à une prochaine assemblée du bureau de direction qui aura lieu le 25 novembre. De même, la rédaction finale d'un projet de requête pour un plan conjoint a-t-elle été confiée aux nouveaux administrateurs.

Avant de clore l'assemblée, M. Roch Morin a invité les organisateurs syndicaux à compléter le plus tôt possible le recrutement des membres des syndicats avicoles de façon à pouvoir grouper la majorité des producteurs de chaque région dans leur syndicat respectif.

La fondation de la nouvelle fédération représente une autre étape dans le regroupement des forces du monde agricole et nul doute que, d'ici peu on assistera à la fondation des syndicats d'oeufs de consommation dans les quatre régions qui n'en sont pas encore dotées, de même qu'on pourra voir la naissance des fédérations de producteurs de poulets de grill, d'oeufs d'incubation et de dindons.



Cette photo a été prise lors de la fondation de la nouvelle fédération des producteurs d'oeufs de consommation à Drummondville, le 13 novembre. De gauche à droite (assis): MM. Joachim Plourde (Saguenay), Roger Bomo (Valleyfield), Lionel Sorel, président général de l'UCC, Roland Chartier (St-Hyacinthe). Debout, même ordre: MM. Dominique Breton, (Québec-Sud), Réal Millette (Trois-Rivières), Latulippe qui représentait le président du syndicat de Québec-Est-Ouest-Nord, M. Lionel Gilbert, Ovila Lebel (Nicolet), et Adrien Parent (Rimouski).

Texte paru dans
La Terre de chez nous,
le 18 novembre 1964.

1965

VASTE TOURNÉE DE CONSULTATION

C'est en 1965 que la Fédération dépose devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), une requête en vue de l'établissement du premier plan conjoint provincial. Du 28 décembre 1965 au 22 février 1966, les producteurs sont appelés à se prononcer et à voter sur ce projet de plan conjoint.

Les producteurs d'œufs du Québec sont parmi les premiers groupes spécialisés à comprendre les avantages de l'action collective. Cependant, ces avantages ne viennent pas sans effort et la route vers l'adoption d'un premier plan conjoint provincial n'est pas facile.

Les administrateurs et membres des divers syndicats régionaux parcourent la province afin de rencontrer les producteurs et les convaincre que s'ils ne travaillent pas ensemble, la production d'œufs au Québec est vouée à disparaître.

Parallèlement, ils demandent aux producteurs des autres provinces de se regrouper eux aussi et de créer des offices de commercialisation. Déjà, certaines provinces comme la Colombie-Britannique ont un office en place. Pour sa part, l'Ontario s'oppose à la création de tels offices et continue d'augmenter sa production, ce qui préoccupe la Fédération.

« Lorsque les œufs subissent une chute prolongée des prix, nos agriculteurs eux aussi (comme c'est le cas en Europe) réduisent leurs effectifs de pondeuses - non parce que ça leur plaît, mais parce qu'ils ne font pas leurs frais ou, autrement dit, perdent de l'argent. » (*La Terre de chez nous*, 20 janvier 1965)



Une photo historique du premier comité exécutif de la Fédération : dans l'ordre habituel, Roland Chartier (Saint-Hyacinthe), Jean Bonin, secrétaire, Paul-Émile Préfontaine (Sherbrooke), Ovila Lebel (Nicolet), président, Réal Milette (Trois-Rivières) et Roger Bomo (Saint-Jean-Valleyfield), vice-président.

1966

ADOPTION DU PREMIER PLAN CONJOINT PROVINCIAL

Au début de l'année 1966, la Fédération devient la première à voter pour un plan conjoint d'envergure provinciale. Des 2 700 producteurs ayant déclaré produire des œufs de consommation, 1 751 utilisent ce droit de vote et 94 % d'entre eux approuvent le projet. Les producteurs d'œufs du Québec viennent d'écrire une page d'histoire.

« Le plan conjoint confère à la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec le droit de contrôler la production et d'influencer la vente d'œufs au moyen de règlements. Toute l'année 1966 sert à articuler la vision des dirigeants de la Fédération. » (*Quarante ans d'aventure humaine*)

Les premiers règlements de la Fédération sont gazettés le 1^{er} avril 1966.

RÈGLEMENT N° 1 CONCERNANT LES QUOTAS

La production des œufs est désormais contingentée, la Fédération reconnaît un quota individuel aux producteurs. Pour l'année 1966, ce quota individuel correspond au plus grand nombre de pondeuses dont un producteur assujéti au plan conjoint a été propriétaire au cours des neuf mois précédant l'entrée en vigueur du règlement.

RÈGLEMENT CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT PAR L'ACHETEUR DE LA CONTRIBUTION DUE PAR LE PRODUCTEUR POUR L'ADMINISTRATION DU PLAN CONJOINT

Le prélevé est de .0005 \$/douz., retenu par le premier acheteur, qu'il soit un poste de classement, d'emballage ou de décoquillage.

RÈGLEMENT CONCERNANT LE COMITÉ DE BONNE ENTENTE

Un comité, formé de cinq membres nommés par l'assemblée générale et qui ne siègent pas aux syndicats spécialisés, a pour mandat d'entendre les griefs des producteurs.

Si les producteurs d'œufs viennent de franchir une étape majeure, le marché est encore loin d'être protégé, si l'on se fie à un article publié dans *La Terre de chez nous*, le 18 mai 1966 : « Des entreprises de toutes sortes du Québec importent des œufs d'autres provinces. Il s'importe également des œufs de pays étrangers, notamment des États-Unis, de l'Afrique du Sud, de la Pologne, de l'Irlande et du Mexique. »



Photo prise en 1966 chez Yves Labelle, dans le bâtiment d'élevage.

1967

LA DÉCEPTION DE L'EXPO 67

L'Expo 67 est l'un des événements marquants de l'histoire du XX^e siècle pour le Canada, le Québec et Montréal. Pendant six mois (du 28 avril au 27 octobre 1967), l'exposition accueille plus de 50 millions de visiteurs. Soixante-deux pays y participent sous le thème « Terre des hommes », inspiré de l'oeuvre d'Antoine de Saint-Exupéry.

Espérant profiter de la manne de visiteurs, les producteurs haussent leur production et espèrent une importante demande, en vain. « Et on se retrouve comme toujours, avec une offre dépassant la demande ; trop d'œufs et pas de prix. » (*La Terre de chez nous*, 5 juillet 1967)

Les producteurs songent à augmenter les pouvoirs de leur future agence de vente et demander des modifications à la Loi afin de favoriser le contrôle des ventes faites directement ou indirectement aux consommateurs. La Fédération doit mettre de l'ordre dans les conditions imposées par les classificateurs et les acheteurs.

L'année se termine avec des surplus considérables et un effondrement des prix.





Photographé en 1967, le pavillon de la France abrite aujourd'hui le Casino de Montréal.



1968

VERS UNE AGENCE DE COMMERCIALISATION

Le 5 mars 1968, Réal Milette et Claude Bernard, qui représentent la Fédération auprès des membres du syndicat de Joliette, sous la présidence de Fernand Labelle, sont optimistes : « Sous peu, il nous sera possible de vivre décemment de notre production. » (*La Terre de chez nous*, 13 mars 1968)

Cette même année, trois options sont présentées aux producteurs pour la commercialisation des œufs mais c'est celle de l'agence de vente qui, le 18 juillet, est votée presque unanimement par les producteurs réunis en assemblée générale. Il est alors décidé de mettre sur pied une agence de vente et de centraliser l'offre.

« Le projet adopté comporte une agence de vente qui agira jusqu'aux détaillants, permettant ainsi aux producteurs de contourner les intermédiaires et de garder le contrôle de la vente des œufs jusqu'aux détaillants. Le but de l'agence centrale de vente est donc de permettre d'augmenter le marché, d'éliminer le marchandage qui lèse les producteurs individuels, de stabiliser les prix et d'atteindre un niveau de prix satisfaisant. » (*La Terre de chez nous*, 2 août 1968)

FEDCO – ce nom créera une certaine confusion dans le futur puisqu'il représentera à la fois l'agence de vente, en opération de 1970 à 1985, et la Fédération - est créée et obtient le contrôle exclusif de tous les œufs du Québec par le biais des postes de classification régionaux.



Le président de la Fédération, Ovila Lebel, est entouré des administrateurs Raymond Lemire, Fernand Labelle, Claude Bernard et Joachim Plourde.

1969

LES ACHETEURS SONT RENCONTRÉS

La Fédération dénonce l'inaction du gouvernement fédéral qui ferme les yeux sur les importations américaines d'œufs ce qui crée une importante pression sur la baisse des prix.

Les nombreux acheteurs sont rencontrés tour à tour : postes de classement, producteurs-classeurs, distributeurs, chaînes d'alimentation en vue de la mise en place de l'agence. Le ministre Claude Vincent consent une subvention de 225 000 \$ versée aux postes et aux producteurs-classeurs qui cessent de classer les œufs de même qu'à la Fédération pour défrayer une partie des dépenses extraordinaires engagées.

« Deux autres plans conjoints provinciaux sont entrés en vigueur en 1969, celui de l'Alberta et de la Saskatchewan, portant à cinq le nombre d'offices provinciaux. Il a fallu

plusieurs années de travail et de persuasion pour que les producteurs des autres provinces en viennent à mettre en place leur propre plan conjoint, ce qui était un préalable essentiel à la mise en place d'une agence canadienne pour régulariser le commerce entre les provinces et pour enfin fermer les frontières. » (*Quarante ans d'aventure humaine*)

Une résolution du congrès général de l'UCC, adoptée en 1969, réclame la formation d'une commission nationale des œufs, sans quoi la mise en marché des œufs au Québec ne pourra être ordonnée et le succès de la nouvelle agence de vente sera compromis.

En cours d'année, la Fédération signe des contrats avec les postes de classement afin de mettre en place l'agence de vente.



Photo historique de l'assemblée générale de 1969.

1970

DÉPART DE L'AGENCE DE VENTE FEDCO

L'agence de vente FEDCO débute ses activités le 11 mai 1970, soit le jour du 45^e anniversaire de naissance du président Ovila Lebel ! La Fédération est désormais responsable de la classification de toute la production des œufs de la province.

« Signe précurseur des changements à venir dans la mise en marché des produits agricoles, la mise en place de l'agence de vente FEDCO va modifier à jamais le portrait de l'agriculture québécoise. Elle témoigne de cet esprit d'avant-garde qui anime les producteurs et productrices d'œufs de consommation du Québec. Sa mise en place va provoquer une onde de choc jusque-là impossible à prévoir de la part de certains producteurs et d'acheteurs qui y verront une menace à leur mainmise sur le marché. Elle joue un rôle essentiel dans la longue marche des producteurs d'œufs de consommation vers la dignité et le respect. » (*Quarante ans d'aventure humaine*)

Les embûches sont cependant nombreuses : de la résistance chez les acheteurs, des œufs ontariens qui envahissent le marché québécois, des paies en retard aux producteurs, des problèmes d'entreposage et de vente d'œufs et des surplus qui sont envoyés au décoquillage à moindre prix.

Sans un office canadien de commercialisation, il semble clair que FEDCO aura de la difficulté à régulariser les prix et l'écoulement des œufs sur le marché.

FEDCO signe des conventions avec des acheteurs ontariens pour contrer l'attaque de l'Ontario sur les marchés du Québec. Ces ententes ne sont pas toujours respectées par les acheteurs ce qui crée une vive réaction au Québec et une opposition. Cette opposition s'organise et les contestations se multiplient : injonctions, constitutionnalité, liberté de commerce, division des producteurs et autres. C'est le début de « la dissidence ».

L'UCC demande pour sa part aux consommateurs de ne pas blâmer la nouvelle agence de vente s'ils constatent une hausse des prix. « Cela pourrait fort bien être le résultat de manœuvres discutables de certaines personnes intéressées à ce que le nouvel organisme avorte dès sa naissance, fonctionne mal ou ne réussisse pas à atteindre ses objectifs », peut-on lire dans *Le Devoir*, le 12 mai.

La Fédération profite de cette année 1970 pour prendre le nouveau portrait de sa production. À ce moment, le Québec compte 1 149 producteurs d'œufs et un total de 3 747 594 pondeuses.



Signature du contrat entre FEDCO et des représentants commerciaux. Devant : Marcel Masse, Charles Henri et Ovila Lebel. Derrière : M^e Richard Riendeau, Léonard Roy, Bernard Turcot, Gérard Vincent, Paul Laflamme, Raynald Ferron, Gilles Yergeau, M^e Pierre Viau et M^e Marcel Trudeau.

1971

LA GUERRE DES ŒUFS ET DU POULET

La production des œufs est contingentée au Québec alors qu'en Ontario, c'est la production du poulet qui est réglementée, ce qui provoque une véritable guerre des produits alimentaires entre les deux provinces.

La Fédération cherche des moyens pour freiner les ambitions de l'Ontario qui tarde à mettre en place son plan conjoint. Elle demande au ministre de l'Agriculture, Normand Toupin, de renforcer les pouvoirs de la Régie des marchés agricoles face aux dissidents qui refusent de participer à l'agence de vente et de payer leurs prélevés. Les rencontres entre la Fédération, l'UCC et le ministre Toupin se multiplient. La Fédération a besoin de liquidités.

« Lors de leur assemblée annuelle, le 7 avril 1971, les producteurs modifient leurs règlements n^{os} 7 et 8 de manière à accepter la présence d'un coordonnateur nommé par la Régie pour assurer une surveillance générale des activités de la Fédération. Les producteurs acceptent que soit formé un comité « prix » composé de représentants de l'agence et

des acheteurs en nombre égal et présidé par le coordonnateur. La présence de Raynald Ferron à la Fédération, entre le 3 mai et le 31 décembre 1971, contribue à remettre sur les rails l'agence de vente. Une convention est signée entre la Fédération et l'Association des épiciers en gros de la province de Québec, une autre avec l'Association des distributeurs d'œufs du Québec et une avec La Poule Blanche, une entreprise de décoquillage. » (*Quarante ans d'aventure humaine*)

En juin 1971, la loi sur la mise en marché est modifiée afin d'augmenter les pénalités à l'égard des dissidents. Deux décisions importantes sont rendues publiques cette même année. La Cour suprême, dans une décision du 28 juin, confirme qu'une province ou une agence de vente ne peut pas contrôler le commerce entre les provinces et établir des barrières. Dans une décision datée du 3 septembre, la Cour supérieure du Québec confirme la validité du plan conjoint et les distributeurs des autres provinces doivent s'y conformer.



Photo prise lors de l'assemblée générale de 1972.

1972

FONDATION DE L'OCCO

En novembre 1972, alors que le Canada vit un important surplus d'œufs, l'Office canadien de commercialisation des œufs (OCCO) - qui porte aujourd'hui le nom de Producteurs d'œufs du Canada (POC) - devient le premier office de commercialisation de produits agricoles à l'échelle canadienne.

Le gouvernement fédéral met alors en place un programme d'aide aux producteurs pour éliminer les excédents de poudeuses ; plus d'un million de poules doivent être abattues afin de stabiliser les prix le plus rapidement possible.

L'OCCO devra s'occuper de toute la question des importations d'œufs, ce qui ne se fera pas du jour au lendemain. Le Canada peut maintenant utiliser les dispositions du GATT puisqu'il contrôle sa production et sa commercialisation intérieure.

Le Québec obtient 16,55 % du marché canadien de production (allocation de base historique), alors que l'Ontario en obtient 38,16 %. Les parts de chaque province sont basées sur la moyenne de production des cinq dernières années avant la mise en place de l'OCCO.

« La création de l'OCCO a été ce qui m'a le plus marqué au cours des années où j'ai exercé le rôle de président. Même si les producteurs faisaient des efforts au niveau provincial pour contrôler la production, compte-tenu des lois qui régissaient le marché interprovincial, je savais très bien que les difficultés que nous connaissions ne pouvaient être réglées sans la création de l'OCCO. » *(Ovila Lebel)*



Plusieurs représentants du Québec assistent au colloque de l'OCCO, en 1972.

1973

SIGNATURE DE L'ACCORD FÉDÉRAL-PROVINCIAL

En 1973, pas moins de 32 organismes canadiens signent l'Accord fédéral-provincial sur la commercialisation des œufs, en vertu duquel l'OCCO peut contrôler les frontières, gérer les approvisionnements et administrer les prix. Le Québec compte quatre signataires.

La mise en place de l'OCCO limite les augmentations de production que la Fédération peut consentir aux producteurs. Pour hausser sa production, un producteur doit maintenant acheter du quota d'un autre producteur, ce qui a eu pour effet de faire augmenter le prix du quota (jusqu'à 15 \$ par pouleuse à l'époque).

Au Québec, l'agence de vente est modifiée afin de permettre aux producteurs-classeurs de certaines régions de vendre des œufs. Ils doivent demander un permis à la RMAAQ pour classer et mettre en marché leurs produits.

L'OCCO met en place un programme de publicité des œufs. Le Québec y participe. Bien que les œufs soient l'aliment dont le prix a le moins augmenté depuis 1961, certains critiquent cette hausse. L'Association canadienne des consommateurs (ACC) dénonce le système de commercialisation canadien.



De gauche à droite : Jean Labelle, Dominique Breton, Ovila Lebel, Gérald Groulx, Claude Bernard et Raymond Lemire.

1974

SCANDALE DES ŒUFS JETÉS

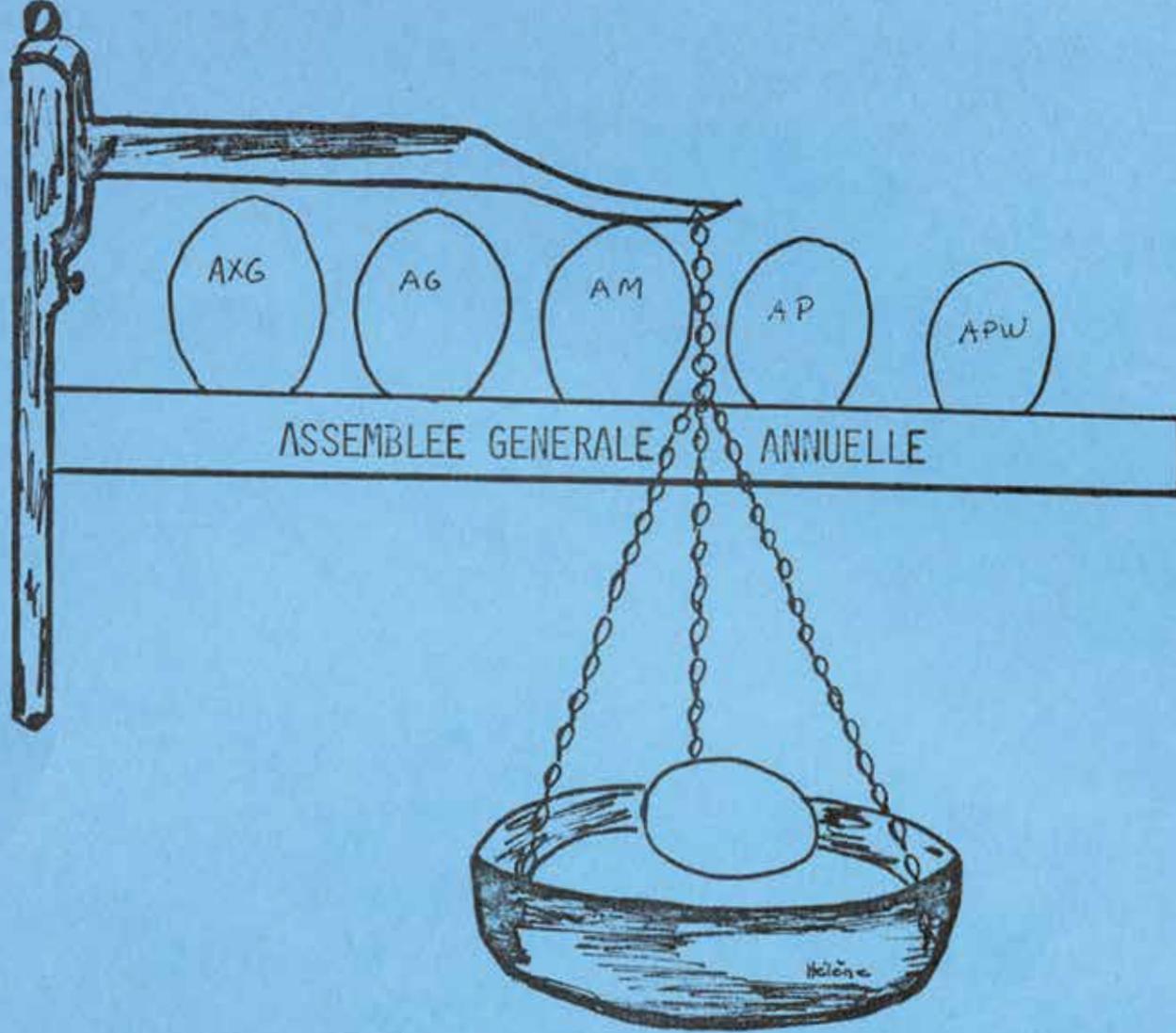
En 1974, un comité spécial des Communes impute à l'OCCO « la première responsabilité pour la destruction massive de 28 millions d'œufs cette année au Canada ». (*La Terre de chez nous*, 25 décembre 1974)

L'OCCO doit vraisemblablement disposer de ce surplus en raison d'une mauvaise évaluation de la production et des importations.

« En épongeant les surplus d'œufs produits par des aviculteurs qui ne respectaient pas les contingents qui leur étaient imposés, l'OCCO n'a fait qu'encourager ceux-ci à produire toujours davantage. D'autre part, en demandant

un prix souvent trop élevé pour les œufs entreposés qu'il aurait pu écouler, notamment aux décoquilleurs, l'Office toléra des inventaires trop volumineux et il s'ensuivit une avarie considérable : 28 millions d'œufs impropres à la consommation furent détruits », soulève l'article.

Par ailleurs, cette affaire est vue d'un œil différent dans *Historique de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec* : « Ce scandale prit une ampleur démesurée dans la presse. Une erreur de manutention avait été à l'origine de cette destruction massive. Toute industrie perd chaque année un certain pourcentage de sa production sans qu'on fasse des manchettes avec ces pertes. »



DE
LA FEDERATION DES PRODUCTEURS
D'OEUFS DE CONSOMMATION DU QUEBEC

DATE: LE 26 MARS 1974

LIEU: MOTEL LE DAUPHIN,
DRUMMONDVILLE

HEURE: 10 HEURES A.M.

Le Rapport annuel de 1974 met en relief le poids et... la valeur des œufs.

1975

UNE LUTTE À FINIR AVEC LES DISSIDENTS

En cours d'année, l'UPA s'implique dans la bataille qui oppose FEDCO aux dissidents et dénonce le groupe d'opposants qui semble travailler pour des intérêts autres que ceux des producteurs.

Fort de cet appui, le président de la Fédération, Ovila Lebel, lance un appel à la solidarité et invite ses confrères à plus de fermeté à l'égard de ceux qui pratiquent la dissidence et qui nuisent, par leurs agissements, à l'intérêt collectif des producteurs.

« Une guerre à finir ! », tel est le titre d'un article publié dans *La Terre de chez nous*, le 10 décembre 1975.

En assemblée générale spéciale, les dissidents souhaitent renverser les règles de procédure selon lesquelles il appartient aux syndicats de base de proposer des modifications majeures aux règlements de la Fédération. Leur proposition déplâit à la majorité de producteurs présents qui votent contre cette résolution. En quittant l'assemblée, un

dissident furieux s'exclame : « Venez chercher nos poules, nous vous recevrons avec des fusils. »

La Fédération a toujours l'appui de la chaîne d'alimentation Steinberg, qui respecte ses engagements en termes d'achats d'œufs auprès de l'agence de vente. Elle met en place des pénalités monétaires de 0,05 \$ pour chaque œuf produit hors quota, soit 0,60 \$ par douzaine et obtient de la RMAAQ le pouvoir de saisie.

Des producteurs contestent le paiement des contributions à l'OCCO. Ils considèrent qu'ils n'ont pas à payer les contributions pour les surplus à l'OCCO puisqu'il n'y a pas d'excédents au Québec.

Les producteurs demandent à FEDCO de payer les œufs... sans délai de paiement! Une garantie gouvernementale permet à FEDCO d'obtenir une marge de crédit allant jusqu'à 1,5 million de dollars.



Le directeur général de la Fédération, Gilles Yergeau, est photographié en compagnie du président, Ovila Lebel, en 1975.

1976

UN CLIMAT DE VIOLENCE

En acceptant les recommandations de la Commission Ross, l'OCCO reconnaît que les producteurs ne seront plus payés suivant les fluctuations de l'offre et de la demande, mais selon leur coût de production. L'Accord fédéral-provincial est renouvelé par l'ensemble des signataires de 1973.

L'OCCO met en place un programme de rachat des excédents du marché de table. Les surplus d'œufs dans chaque province seront ainsi rachetés par l'office national et dirigés vers le secteur industriel. Le financement du programme est partagé par les provinces selon le même taux que le partage de l'allocation, soit 16,55 %.

En vertu des nouveaux pouvoirs conférés par la RMAAQ, la Fédération procède aux premières saisies chez les producteurs qui ne paient pas leur contribution et annule le quota de 24 producteurs qui ne s'étaient pas conformés aux règles de l'agence. Cette offensive provoque une vague de violence :

« En guise de riposte, des individus répandirent du fumier et lacérèrent les pneus du camion de l'inspecteur de FEDCO. Un autre groupe envahit les bureaux de la Fédération, menaça les membres de l'exécutif alors en réunion et répandit du fumier liquide dans la voûte aux documents de même que dans les locaux. D'autres dissidents allèrent saisir des œufs chez Steinberg et Dominion, qui avaient signé une entente avec FEDCO. Durant cette période, les postes de Mirage Métropolitain et de Drummondville furent incendiés. Enfin, le président fut attaqué au moment où il allait monter dans sa voiture. » (*Historique de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec*)

Parallèlement, les médias parlent de plus en plus du lien entre le taux de cholestérol et les œufs. Des procédures judiciaires aux États-Unis semblent donner raison à l'allégation voulant que les œufs causent une augmentation du cholestérol.

Suite à la guerre des oeufs, M. Lebel a le nez fracturé

par André Tardif

La "guerre des oeufs", qui oppose un groupe de "dissidents" à la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec, a pris une tournure dramatique: tard mercredi soir, un inconnu a attaqué à coups de bâton le président de la FEDCO, M. Ovila Lebel, et ce dernier a été hospitalisé pour fracture du nez et blessures à la tête.

L'incident, survenu à l'extérieur des bureaux montréalais de l'organisme, rue Viger, marque une nouvelle étape d'un conflit de plusieurs semaines. Deux postes de mirage de la Fédération ont été endommagés par des incendies d'origine mystérieuse, et plusieurs saisies et contresaisies de milliers de douzaines d'oeufs ont été effectuées.

vinces, on respecte habituellement les institutions reconnues par la loi."

M. Couture ajoute que l'UPA est habituée aux batailles et qu'elle ne va pas reculer maintenant: elle défendra un principe qu'elle juge essentiel, celui de la commercialisation contrôlée pour la protection des producteurs et des consommateurs.

"Nous n'avons pas le choix, dit-il. Si nous cédon dans le domaine de la production d'oeufs, les multinationales s'attaqueront ensuite aux autres secteurs de la production agricole."

C'est au moment où M. Lebel examinait une crevaisson à son automobile qu'il a été attaqué; son agresseur a aussitôt pris la fuite. Il a dû séjourner quatre heures à l'hôpital Royal Victoria, et hier devant

La FEDCO recevait récemment l'appui de l'Office canadien de la commercialisation des oeufs (OCCO), qui lui fournit des inspecteurs pour ses saisies et accepte de partager avec elle les frais juridiques nécessités par la "guerre".

C'est aussi l'OCCO qui fixe les contingentements de production de chacune des provinces, la FEDCO étant chargée d'en assurer la bonne marche au Québec. L'organisme fédéral a cependant été vertement dénoncé récemment, entre autres par l'Association des consommateurs du Canada et un comité de 10 sous-ministres fédéraux, qui lui reprochent de décourager la production et de faire monter les prix.

M. Couture a aussi minimisé, à l'aide de chiffres, l'im-

deuses et ne sont donc pas assujettis aux règlements du plan conjoint.

Il a également précisé que des 187 producteurs dont se réclamait l'APOQ, 41 s'en sont depuis dissociés et ont réintégré la FEDCO, 28 autres ne sont plus en production, 38 possèdent moins de 250 pondueuses, et 52 ont vu leur quota annulé ou suspendu par une décision de la Régie en mai dernier.

Il a enfin rappelé que c'est la Régie qui a délégué ses pouvoirs de saisie à la FEDCO, la chargeant de faire respecter la volonté majoritaire des producteurs. Il a aussi révélé qu'un dissident avait récemment été condamné à verser une somme de \$44,000 à la FEDCO, en plus des frais et intérêts, à la suite d'un jugement de la Cour supérieure, et

1977

ARRÊT TEMPORAIRE DU POUVOIR DE SAISIE

Un arrêt du juge Jules Deschênes, au début de 1977, enlève à la Fédération son pouvoir de saisie. Le gouvernement du Québec va en appel et fait renverser ce jugement sur la partie qui concerne les postes de classification, d'emballage et de marquage des œufs.

« La dissidence contre-attaque aussitôt et va elle aussi en appel de ce nouveau jugement. Elle entend faire déclarer inconstitutionnelle la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, le plan conjoint des producteurs d'œufs de consommation, l'agence de vente, l'OCCO, la Loi sur les offices de commercialisation des produits de la ferme, etc. Encore une fois, un juge refuse de reconnaître les récriminations des plaignants et confirme les pouvoirs de la Fédération. » (*Quarante ans d'aventure humaine*)

L'OCCO réduit les allocations provinciales, une mesure qui touche tous les producteurs. « Dès lors, apparut le phénomène de la location de quotas. Les petits producteurs de 500 ou de 1 000 pondeuses crurent y trouver leurs intérêts. Les plus gros estimèrent que cette façon d'échapper à une coupure de production de 5,9 % leur permettait également d'y trouver leur compte. » (*Historique de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec*)



En 1977, il faut revêtir un costume de circonstance pour l'*International Egg Commission* qui se tient pour la première fois au Canada, plus précisément à Calgary.

1978

CONSTITUTIONNALITÉ DE LA MISE EN MARCHÉ

En 1978, la Cour suprême confirme la constitutionnalité du système de mise en marché des œufs au Canada, des lois et des règlements tant fédéraux que provinciaux. Elle maintient ainsi le jugement prononcé par la Cour d'appel de l'Ontario une année plus tôt.

La Régie des marchés agricoles et alimentaires rejette la requête d'un groupe de producteurs qui lui demandait de suspendre l'application du règlement sur les quotas et le pouvoir conféré à la Fédération de procéder au décompte des pondeuses.

Pendant ce temps, l'agence de vente progresse malgré les embûches. « Elle a son propre poste, Mirage Métropolitain, acquis à la suite d'une faillite, rue St-Vital à Montréal-Nord,

ce qui lui permet de mieux desservir le marché de Montréal. La Fédération et son agence de vente quittent la rue Viger en 1978, dans un nouvel édifice, rue Graham-Bell dans le parc industriel de Boucherville et, plus tard, rapatrie les activités du poste Mirage Métropolitain. » (*Quarante ans d'aventure humaine*)

La Fédération remporte un Coq d'or pour une publicité parue dans les journaux qui s'intitule « L'un de ces œufs est produit au Québec ».



Les bâtiments se modernisent : vue aérienne de la ferme Désilco, en 1978.

1979

15^e ANNIVERSAIRE DE LA FÉDÉRATION

La Fédération célèbre son 15^e anniversaire. Dans son rapport d'activités, le président Ovila Lebel dresse un bilan plus que positif du travail accompli jusque-là.

« Quinze années d'histoire nous ont appris que nous pouvons relever n'importe quel défi, lorsque nous faisons preuve de solidarité. Quinze années d'histoire nous ont aussi fait comprendre que l'individualisme demeure notre principal défaut ou du moins la tentation qui nous menace le plus. Au total, cependant, nous avons raison d'être fiers de nos réussites. »

L'année 1979 est marquée par trois augmentations successives du contingent provincial, totalisant une hausse de 9,4 % des quotas.

Originaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Georgette Martel devient la première femme à siéger au conseil d'administration de la Fédération.

1964

1979

**LA FEDERATION
DES PRODUCTEURS D'OEUFS
DE CONSOMMATION DU QUEBEC**



DE PROGRES

ANS

45

1980

L'AGENCE DE VENTE FEDCO FÊTE SES 10 ANS

En 1980, on fête le 10^e anniversaire de l'agence de vente qui, malgré des hauts et des bas, progresse bien. « En augmentant à nouveau ses ventes de 5 % en 1979, l'agence de vente FEDCO a porté sa progression globale depuis 1973 à près de 30 %. Les progrès furent particulièrement sensibles du côté du marché institutionnel où la part de l'agence est passée de 50 % à 95 %. De même, en centrant ses efforts de développement commercial au niveau régional, FEDCO a réussi à doubler dans certains cas sa part du marché. Enfin, certains distributeurs sont revenus à l'agence au cours de l'année. » (*Historique de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec*)

Désormais installée à Boucherville, FEDCO procède à l'inauguration officielle de ses nouveaux locaux le 10 novembre, en présence de 380 invités dont le ministre québécois de l'Agriculture, Jean Garon. Les activités du poste Mirage Métropolitain sont rapatriées dans cet immeuble.

À ce moment, le Parti québécois est au pouvoir et la politique d'autosuffisance alimentaire du ministre Jean Garon gagne en popularité. Les Québécois ne sont pas prêts pour autant pour la souveraineté et le « Non » l'emporte au référendum du 20 mai 1980.

Le gouvernement du Québec participe avec la Fédération à une nouvelle campagne d'envergure provinciale misant sur l'achat local. Le ministre Jean Garon en fait personnellement l'annonce à l'assemblée générale annuelle de la Fédération, le 18 avril 1980. L'identification de l'origine des œufs vise à augmenter l'écoulement, sur le marché de table, des œufs produits au Québec et à accroître la consommation des œufs par personne.

« Cette campagne arrive à point. Elle sert à appuyer la politique du ministre Garon d'autosuffisance alimentaire. La Fédération voit dans cette volonté gouvernementale l'occasion de réclamer que les institutions relevant de l'état cessent de s'approvisionner au « noir », donnant ainsi la possibilité à l'agence de vente d'occuper ce marché. La Fédération ne manque pas de rappeler au gouvernement du Québec que la gestion de l'offre est un système unique en son genre qui permet aux producteurs québécois de réussir autrement qu'en adoptant la philosophie du gigantisme américain. » (*Quarante ans d'aventure humaine*)



Devant les bureaux de FEDCO, dans l'ordre habituel : Léo Ricard, Ghislain Cloutier, Berthy Gelé (2^e vice-président), Marcel Lessard, Ovila Lebel (président), Louis Gontovnick, Georgette Martel, Claude Bernard (1^{er} vice-président), Réal Milette, Robert Dufour et Roger Pinsonneault.

1981

LES DÉBUTS DE L'ÈRE INFORMATIQUE

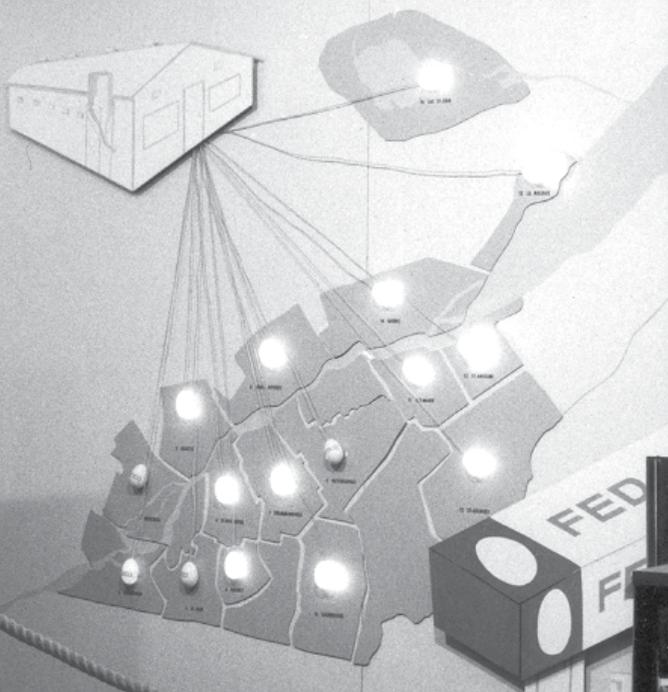
Le système québécois de mise en marché des œufs est à la fine pointe de la technologie. Grâce au télex et à un ordinateur qu'elle vient d'acquérir, la Fédération peut centraliser les données concernant l'offre et la demande tout en évitant les déplacements inutiles du produit lui-même. En plus de réduire les coûts de transport et d'entreposage, cette façon de faire améliore la qualité en rapprochant le consommateur du producteur.

À cette époque, l'achat d'un ordinateur est une nouvelle en soi. Le vérificateur opérationnel de la Fédération, Christian St-Sauveur, en fait rapport lors de l'assemblée annuelle qui suit : « Vos administrateurs ont jugé bon, au cours de la dernière année, d'acquérir pour des raisons pratiques un ordinateur qui appartienne en propre à la Fédération. Cette décision constitue le point saillant des changements survenus en 1981. L'ordinateur, comme le téléphone autrefois, annonce un changement technologique. Il n'est plus interdit de penser, par exemple, que d'ici une dizaine d'années, plusieurs d'entre nous posséderont à domicile leur propre terminal et sauront l'utiliser en fonction de leurs besoins. »



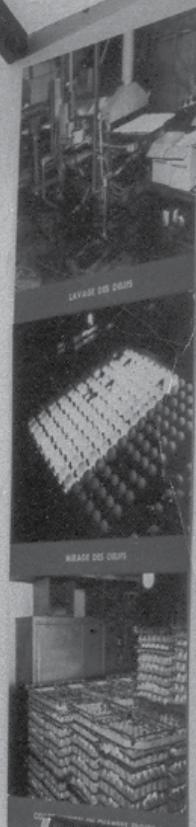
rs d'Oeufs du Québec

AGENCE CENTRALE DE VENTE
Zones d'approvisionnement et de distribution des oeufs de consommation



**RAMASSAGE
DES OEUFS
2 FOIS
PAR SEMAINE**

**CLASSIFICATION
DES OEUFS DANS
DES POSTES
ULTRA MODERNES**



La promotion de notre produit ne date pas d'hier, comme en témoigne ce kiosque de FEDCO en 1980.

1982

CLAUDE BERNARD EST ÉLU PRÉSIDENT

Occupant la présidence de la Fédération depuis sa fondation en 1964, Ovila Lebel doit quitter la production à la suite d'une expropriation par la municipalité. Son poulailler, situé au cœur du village de Saint-Félix-de-Kingsey, doit faire place à un centre communautaire. Il quitte ainsi la Fédération et c'est son bras droit, Claude Bernard, qui est élu à la présidence.

Sa grande priorité est la rationalisation des activités de l'agence de vente. Avec la décision de la Cour suprême qui valide le plan conjoint, en 1982, et oblige les dissidents à payer leurs prélevés, la tempête devrait être passée, d'autant plus qu'il règle un à un les comptes en souffrance de presque tous les dissidents. Sauf que les ventes de FEDCO diminuent au lieu d'augmenter. « Des producteurs ont douté de leur propre système et ont passé à côté. Les coûts d'opération sont restés les mêmes et l'agence a perdu son efficacité. »
(Quarante ans d'aventure humaine)

Seulement 40 % des œufs sont commercialisés par FEDCO. Les producteurs se désintéressent progressivement de ce mode de commercialisation. La gestion de l'offre et la mise en marché collective sont contestées par plusieurs analystes au Canada et même par le Conseil national des produits agricoles. Le CNPA demande plus de pouvoirs pour « mettre aux pas » certains offices de commercialisation.

L'Amérique traverse alors une crise économique importante. La Cour suprême confirme les pouvoirs de la Fédération en matière de prélevés et de contributions au plan conjoint et à l'OCCO. Ici prend fin la saga des contestations juridiques débutées plusieurs années plus tôt.



Élu président du Syndicat des producteurs d'œufs de consommation de Saint-Hyacinthe en 1966, à l'âge de 29 ans, Claude Bernard est nommé au comité exécutif de la Fédération dès sa deuxième réunion au conseil d'administration ! Représentant du Québec à l'OCCO, de 1976 à 1982, il sera président de la Fédération de 1982 à 1986. Ce producteur de Mont-Saint-Hilaire aura fait de la mise en marché collective son cheval de bataille : « Aucune victoire n'est définitivement acquise. Nos réussites personnelles reposent en grande partie sur notre pouvoir d'intervention collectif. »

1983

POUR LOUER DU QUOTA, IL FAUT ÊTRE PRODUCTEUR

Afin de freiner le commerce du quota par les entreprises, la Fédération impose qu'un producteur doit dorénavant produire durant au moins 24 mois son quota avant de pouvoir le louer.

Le regroupement de l'offre semble de plus en plus nécessaire pour satisfaire les besoins des chaînes d'alimentation dont les volumes requis sont toujours plus importants. L'agence de vente a, pour sa part, su conquérir de nouveaux marchés soit ceux de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions.

« En élargissant notre clientèle, l'agence de vente nous a permis de décongestionner nos marchés traditionnels. Elle a du coup éliminé les surplus qui les encombraient et par ricochet la concurrence effrénée qui nous opposait les uns aux autres sur ces marchés restreints. » (Claude Bernard, assemblée générale annuelle de 1983)

Ottawa songe à donner plus de pouvoirs au CNPA et ainsi décourager les politiques d'autosuffisance provinciales pour favoriser le commerce et la concurrence interprovinciale. De telles mesures viendraient aider les provinces qui ont déjà un surplus d'œufs, mais nuiraient grandement au Québec qui revendique l'autosuffisance.



Le conseil d'administration de 1983 : devant, Berthy Gelé (1^{er} vice-président), Denise Blanchard (secrétaire de direction), Claude Bernard (président) et Ghislain Cloutier (2^e vice-président). Derrière, Bertrand Cloutier, Clément Pouliot, Roger Pinsonneault, Raymond Laplante, André Biron, Robert Dufour, Mario Turcotte, Jean-Claude Chaput (contrôleur) et Richard Tremblay. Absent : Louis Gontovnick.

1984

AGENCE DE VENTE CONTRE PRODUCTEURS-CLASSEURS

Tandis que les producteurs-classeurs refusent de commercialiser leurs œufs via l'agence de vente, la Fédération organise une journée d'étude sur la mise en marché.

« Quelle place devrait occuper l'agence de vente et comment pourra-t-on concilier son rôle avec celui des producteurs-classeurs dans la commercialisation des œufs au Québec ? C'est pour débattre de cette question et de l'avenir de la mise en marché des œufs en général qu'avait lieu la semaine dernière, à Drummondville, une journée d'étude réunissant plus de 200 personnes, en majorité des producteurs. Cette rencontre socio-économique était organisée par la Fédération des producteurs d'œufs du Québec.

Un tel débat était devenu nécessaire depuis que l'agence de vente a perdu le contrôle majoritaire de la mise en marché des œufs au Québec au profit des producteurs-classeurs et des producteurs de l'Ontario. » (*La Terre de chez nous*, 29 novembre 1984)

Un rapport est demandé à la firme Agriconsultants sur la commercialisation des œufs au Québec. Ce rapport, rendu public l'année suivante, explique la situation ainsi :

« Un des buts de l'agence qui était de limiter le nombre d'offreurs d'œufs sur le marché n'a pas été entièrement atteint. Cela a créé une dissension au sein des producteurs ; d'un côté, ceux qui ont adhéré au système de l'agence affirmant que ceux qui le rejettent bénéficient quand même de ses avantages sans en payer les coûts, de l'autre ceux qui ne croient pas en la rentabilité de sa formule. Les événements des dernières années sont venus creuser davantage le fossé qui sépare ces deux théories ; l'Ontario, qui produit des œufs à meilleur coût que le Québec (cela est attribuable en partie au coût plus élevé des moulées au Québec), a intensifié sa part de marché dans la région de Montréal. Le résultat direct de cette action a été de faire grimper le niveau des surplus d'œufs du Québec. »

La Fédération est désormais composée de sept syndicats au lieu de 11 et les syndicats fusionnés auront deux sièges au conseil d'administration, occupés par leur président et vice-président, tandis que les autres syndicats en auront un.

1985

FIN DE L'AGENCE DE VENTE FEDCO

Les producteurs sont en réflexion sur l'avenir de l'agence de vente. La firme Agriconsultants propose de remplacer l'actuelle agence par une compagnie privée, propriété des producteurs à laquelle les producteurs adhéreraient librement.

« Si les producteurs d'œufs du Québec décident d'appuyer la nouvelle proposition de mise en marché que vient de leur présenter la Fédération, ce sera tout un virage par rapport à ce qu'on connaît déjà. On parle de former une compagnie privée en remplacement de l'actuelle agence de vente. Les producteurs et les producteurs-classeurs seraient libres d'acheter des actions de cette future compagnie. » (*La Terre de chez nous*, 15 août 1985).

Le 2 octobre 1985, les producteurs mettent fin à l'agence de vente FEDCO, lors d'une assemblée générale tenue à Drummondville. Claude Bernard aura la lourde tâche de remercier le personnel de l'agence, un souvenir « pas très joyeux ».



1986

RAYMOND LAPLANTE EST ÉLU PRÉSIDENT

Le 15 janvier 1986, c'est la création de PRO-ŒUF inc., une compagnie propriété des producteurs qui aura pour mandat d'acheter, de classer et commercialiser les œufs de ses actionnaires. La nouvelle entreprise est composée de 46 producteurs qui, en grande partie, vendaient leurs œufs à FEDCO et est exclusivement vouée à la vente et la commercialisation.

Claude Bernard quitte la présidence de la Fédération en cette année qui signe l'arrêt de l'agence de vente. Durant les années qui suivront, son épouse, Monique Lecours, s'impliquera à sa façon dans le syndicalisme agricole, rédigeant entre autres de nombreuses lettres ouvertes qui seront publiées dans les médias. Les efforts et la détermination de Claude Bernard n'auront pas été vains puisque l'expérience de FEDCO servira la Fédération pour les années à venir.

Raymond Laplante lui succède. Producteur à Saint-Charles-Borromée, il demeure président de la Fédération durant un an seulement, soit de 1986 à 1987. C'est pendant cette année que les activités de l'agence de vente cessent définitivement. « Je pense que l'on avait le meilleur système. Monsieur (Ovila) Lebel avait bâti ce qu'il y avait de mieux. Le problème résidait dans le fait que FEDCO n'avait pas de pouvoirs pour forcer les gens à entrer dans l'agence de vente. Alors une minorité de producteurs en payait les frais. »

Plus tard, il confiera : « Nous étions en plein débat d'idées. Les producteurs étaient partagés. J'étais de ceux qui croyaient que l'agence ne jouait plus le rôle qu'elle devait avoir. Nous n'avions plus le choix. Il fallait dire adieu au bébé de ceux qui ont fondé la Fédération. » (*Quarante ans d'aventure humaine*)



Si son passage au poste de président a été bref, Raymond Laplante s'est impliqué comme administrateur durant de nombreuses années, soit de 1983 à 2002. Il a aussi été le délégué du Québec à l'OCCO de 1984 à 1989, puis de 1997 à 2002.

1987

GHISLAIN CLOUTIER PREND LA RELÈVE

En 1987, Ghislain Cloutier, producteur à Saint-Jean-Chrysostome, succède à Raymond Laplante au poste de président de la Fédération. Il est temps, dit-il, de rapprocher les producteurs qui étaient dans l'agence et ceux qui ne l'étaient pas.

« La Fédération est un outil de concertation indispensable et les politiques mises de l'avant devront dans l'avenir tenir compte d'un objectif fondamental, vendre les œufs du Québec en premier. »

Malgré les réformes qui caractérisent l'année 1987-1988, le travail de Ghislain Cloutier se fait dans la continuité. La raison d'être de la Fédération reste la même : permettre

aux producteurs de recevoir une juste rémunération pour leur travail et améliorer la vente des œufs du Québec sur nos propres marchés en misant sur la qualité du produit.

En cours d'année, la Fédération vend son immeuble de Boucherville et installe ses bureaux à la Maison de l'UPA, à Longueuil. On procède à une restructuration interne de la Fédération et des 18 employés qui restaient, la Fédération en gardera seulement neuf (on comptait 45 employés du temps de l'agence de vente FEDCO).

Le 20 septembre, en assemblée spéciale, les producteurs modifient leur règlement sur les quotas afin de freiner le phénomène de location.



Dans *Quarante ans d'aventure humaine*, Ghislain Cloutier avoue avoir adoré son expérience à la Fédération même si celle-ci a été parfois difficile. « Il n'y a pas de transition qui se fait sans heurt, rappelle-t-il. Il faut avoir le courage de ses actes et les appuyer sur des consensus. Notre vision, on l'a développée en groupe et le plus largement possible. J'ai voulu rallier tout le monde. J'ai tenu à ce que les décisions importantes soient prises par les dirigeants après consensus. »

1988

L'ÈRE JACQUES BOUCHARD

Dès 1988, la Fédération rencontre, individuellement et en groupe, les classificateurs en vue d'en arriver à diverses dispositions favorisant les échanges d'œufs en vue de limiter les surplus. Un meilleur écoulement des surplus est ainsi une priorité pour le nouveau président de la Fédération, Jacques Bouchard, qui succède à Ghislain Cloutier à la présidence de la Fédération en avril : « L'importance de tout mettre en œuvre pour écouler sur le marché de table les œufs produits au Québec rencontre l'assentiment général. »

Producteur au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Jacques Bouchard demeurera président durant 12 ans, soit de 1988 à 2000. Les changements qu'il souhaite sont majeurs : obtenir le respect du coût de production des producteurs québécois, ramener le produit industriel à un niveau acceptable du fait que le Québec n'est pas autosuffisant, obliger les autres provinces à se responsabiliser au niveau de leurs excédents.

« Les résultats sont palpables. La signature de la convention d'approvisionnement avec les classificateurs et d'autres mesures font en sorte que le produit industriel baisse à un niveau souhaité. Les augmentations d'allocations en 1998 et en 2000 ont été nettement plus importantes au Québec que la moyenne canadienne. » (*Quarante ans d'aventure humaine*)

L'Accord de libre-échange (ALÉ) est signé en 1988, puis entre en vigueur le 1^{er} janvier 1989. Ce traité, qui crée une zone de libre-échange des biens et des services entre le Canada et les États-Unis, sera supplanté par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) conclu entre les États-Unis, le Canada et le Mexique en 1992 et entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994.



En plus de son implication à la Fédération, Jacques Bouchard a été membre du comité exécutif de l'UPA, de 1993 à 1999. Il a eu à traverser plusieurs crises, notamment celle de la salmonelle en 1996. Selon lui, les producteurs devront toujours voir à leurs affaires, y compris la mise en marché de leur produit. En 1990, il déclare : « Aussi longtemps que nous voudrions garder la gestion des approvisionnements, nous la garderons. Pour cela, il nous faut, par notre comportement personnel et collectif, témoigner les premiers de notre entière confiance dans le système. »

1989

CONVENTION D'APPROVISIONNEMENT AVEC LES CLASSIFICATEURS

Les pourparlers avec les classificateurs se font dans un contexte où le marché de la transformation continue de s'accroître tandis que les producteurs sont confrontés à une nouvelle coupure de quota due à une baisse de la consommation canadienne, une augmentation du quota global d'importation et, ironiquement, un accroissement de la productivité des poudeuses.

La convention d'approvisionnement est finalement déposée à la Régie à l'été 1989, signée par les classificateurs qui représentent 85 % de tous les œufs classés au Québec et 94 % de tous les excédents déclarés. Elle a pour principal objectif de favoriser l'écoulement sur le marché de table des œufs produits au Québec. « Ainsi, la Fédération continue à s'impliquer dans la mise en marché, sans pour autant commercialiser les œufs qui sont produits localement. » (*Quarante ans d'aventure humaine*)

La Fédération fête son 25^e anniversaire.



1964

1989

**Historique de la
Fédération des
producteurs d'oeufs
de consommation
du Québec**

25

En 1989, on fête les 25 ans de la Fédération en publiant un album-souvenir qui relate les grands moments de sa naissance jusqu'à son quart de siècle.

1990

PARTENAIRES DE LA CROISSANCE

La Fédération assure un bon contrôle des inventaires de pondeuses et s'assure qu'elle n'a pas plus de pondeuses qu'il est autorisé par l'OCCO. Cette situation semble précaire ailleurs dans d'autres provinces et parfois vivement remise en question.

L'OCCO lance son programme « Partenaires dans la croissance » visant à développer davantage les débouchés pour les œufs et assurer un meilleur approvisionnement des œufs au Canada.



Félix Destrijker a été le représentant du Québec à l'OCCO de 1989 à 1994, puis en a été président de 1996 à 2000. À ce jour, il est le seul Québécois à avoir été à la tête de l'office national.

1991

TESTS DE DÉPISTAGE DE SALMONELLE

L'année 1991 marque le début de tests de dépistage de la salmonelle dans les poulaillers du Québec. La Fédération veut ainsi contrôler les sources de propagation et de contamination par une approche préventive plutôt que curative. Elle implante donc un programme volontaire de dépistage de *Salmonella enteritidis* pour tous les troupeaux du Québec, lequel est complémentaire au programme de l'OCCO, également appliqué sur une base volontaire et basé sur le principe des normes HACCP.

1992

PREMIER COMITÉ DE RÉVISION DE L'ACCORD FÉDÉRAL-PROVINCIAL

Les discussions du Conseil national des produits agricoles mènent à la formation d'un premier comité de révision de l'Accord fédéral-provincial. Un protocole d'entente est présenté en novembre 1992. Il est question du partage des allocations de production au-delà de la base.

La Fédération instaure la gestion des quotas par pondoir, ce qui permet un meilleur contrôle des inventaires de pondreuses.

C'est le début des relations entre la Fédération et les grandes chaînes d'alimentation. Les ventes d'œufs de table augmentent sensiblement.



1993

LES POUVOIRS DE L'OMC

En 1993, les négociations du GATT se concluent sur une nouvelle entente qui intégrera l'agriculture à compter de 1995. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) incarne désormais le nouvel ordre mondial.

Les barrières non-tarifaires seront remplacées par des tarifs élevés à l'importation. Le Canada doit donner un accès minimum de 5 % de son marché intérieur aux importations.



Construction d'un bâtiment d'élevage de poulettes, en 1993.

1994

NAISSANCE DE LA FIDUCIE DE RECHERCHE EN PRODUCTION

La Fédération procède le 12 décembre 1994 à la création de la Fiducie québécoise de recherche en production d'œufs de consommation, laquelle a pour objet de mener et faire mener des recherches de nature scientifique et technique en matière d'amélioration des conditions de production. Ces recherches portent, tant sur la qualité de l'œuf, que sur les méthodes et les techniques de production, les bâtiments et les équipements, le bien-être des pondeuses, l'environnement, le coût de production, etc.

Après la signature de l'Accord de libre-échange avec le Canada, les États-Unis entreprennent les démarches pour élaborer un accord similaire avec le Mexique. Le Canada manifeste son intérêt pour prendre part aux négociations, après quoi l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) entre en vigueur le 1^{er} janvier 1994.



Une photo des employés de la Fédération en 1994 : devant, Louise Robitaille, Bertrand Cloutier et Denise Boivin. Derrière : Julien Lafond, Gérard Touchette, Denis Frenette et François Ménard.

1995

SURPLUS D'ŒUFS AU PRODUIT INDUSTRIEL

En vertu de l'ALÉ, les quotas globaux d'importation sont passés de 0,7 % à 1,6 % de la consommation canadienne. Selon des accords du GATT, en vigueur depuis 1995, ces quotas ont été convertis en contingents tarifaires, lesquels permettent un accès accru aux marchés canadiens.

L'OCCO obtient l'engagement que les œufs qui sont importés seront dirigés vers la transformation afin d'utiliser les œufs produits ici pour satisfaire le marché de table.

Pendant ce temps, les augmentations de productivité des producteurs sont plus grandes que la croissance du marché de table, si bien que l'on connaît des augmentations des volumes d'œufs au produit industriel. En 1995, ce pourcentage s'élève à 18,7 %.



En 1996, les administrateurs de la Fédération : Jean-Claude Paradis, Raymond Houle, Luc Morin, Maurice Richard



Raymond Laplante, Pierre-Paul Ricard, Gilles Béland, Rosaire Lavoie.



Félix Destrijker (1^{er} vice-président), Jacques Bouchard (président), Michel Gauvin (2^e vice-président)

1996

SIGNATURE DU « MOU » ET CAS D'INTOXICATION À LA SALMONELLE

En 1996, un protocole d'entente appelé *Memorandum of understanding* (MOU) est signé et permet de régler un certain nombre de différends entre l'OCCO et les provinces. Les changements qui sont apportés au programme de gestion du produit industriel vont dans le sens des revendications historiques du Québec. La part du financement de chaque province du programme est désormais proportionnelle à leur part du volume du produit industriel national. La notion de responsabilisation fait son chemin, tolérée par certaines provinces, ce qui est tout de même une grande victoire pour le Québec. À compter de 1996, la contribution du Québec dans le financement du programme national du produit industriel n'est que de 5 %, au lieu de 16,55 %.

« Les changements apportés par le MOU sont nombreux et majeurs : élimination des paiements en trop, réduction du

prix de rachat par l'OCCO ramené au coût de production plus deux cents, intégration du prélevé des producteurs dans le coût de production, détermination du prix aux producteurs par chaque province en fonction du coût de production de chaque province. Les redevances à l'OCCO vont désormais varier d'une production à l'autre. » (*Quarante ans d'aventure humaine*)

Cette même année, un cas majeur d'intoxication à la *Salmonella enteritidis* survient en Abitibi provoquant une véritable mobilisation, afin de rassurer rapidement les consommateurs, de même que les autorités gouvernementales. La Fédération mobilise les producteurs et les incite à appliquer un programme de salubrité, s'appuyant sur des tests de salmonelle dans l'environnement de tous les troupeaux et à des âges différents.



À l'emploi du service de production de la Fédération depuis 1973, Gérard Touchette prend sa retraite en 1996 après 23 années passées auprès des producteurs.

1997

DISCUSSIONS SUR UNE NOUVELLE RÉPARTITION DES ALLOCATIONS

À l'heure où une nouvelle ronde de négociations débute à l'Organisation mondiale du commerce, des discussions débutent entre les provinces pour développer une nouvelle méthode d'allocation de la croissance au-delà de la base.

Pour la première fois depuis la fondation de l'OCCO, la production canadienne d'œufs va bientôt dépasser le volume

historique qui a servi, en 1972, à répartir les allocations entre les provinces. En vertu de la loi fédérale qui a permis la création de l'OCCO, les provinces pourront se référer à de nouveaux critères pour répartir les allocations au-delà de cette base historique. Ces discussions mèneront, deux ans plus tard, à l'entente de St-Andrews.



En 1997, le secrétaire de la Fédération, Bertrand Cloutier, prend sa retraite après 27 ans de loyaux services.

1998

FONDS DE COMPENSATION DES POULETTES

En 1998, un fonds de compensation des poulettes est mis en place afin de venir en aide aux producteurs qui devraient procéder à l'abattage de poulettes lors d'un cas de *Salmonella enteritidis*. Un comité est créé afin d'administrer ce fonds. Il est formé d'un représentant de la Fédération, d'un éleveur de poulettes et d'un représentant des couvoiriers.

Cette même année, l'OCCO remporte sa cause devant la Cour suprême du Canada et pourra continuer à régir le commerce venant des Territoires du Nord-Ouest. « La cause représente une importante victoire légale pour la gestion des approvisionnements puisque le Tribunal a appuyé la validité des objectifs du plan national des œufs. » (*Rapport annuel 1998-1999*)





Exemple d'unités de logement nouvellement installées, en 1998.

1999

ENTENTE DE ST-ANDREWS

En 1999, l'entente sur la gestion des allocations, appelée aussi l'entente de St-Andrews, définit les nouveaux critères de partage de l'allocation au-delà de la base historique de 1972.

En vertu de cette entente, les provinces reconnaissent au Québec 40 % de toute nouvelle allocation nationale financée par un prélevé uniforme selon des critères différents de 1972. Les provinces se mettent aussi d'accord à l'effet que le produit industriel, supérieur à 30 % de la production canadienne, devra être financé autrement que par une augmentation du prélevé. Ce prélevé étant inclus dans le coût de production, ce sont les consommateurs en bout de ligne qui en assument le coût. De plus, l'OCCO a désormais l'obligation de renflouer les fonds de son programme national de gestion du produit industriel en fonction d'un seuil minimal et maximal. Enfin, en vertu de l'entente de St-Andrews, il est possible pour une province de produire des œufs strictement pour la transformation, en marge du programme national de gestion du produit industriel.

C'est également en 1999 que les producteurs d'œufs innovent en rendant obligatoire le programme d'assurance-qualité pour tous les producteurs et pour tous les troupeaux afin de garantir la sécurité de tous leurs produits de même que la traçabilité des œufs et ce, avec la collaboration de tous les classificateurs. Un comité de surveillance épidémiologique est aussi mis en place. Il regroupe des intervenants gouvernementaux (agriculture et santé publique) et du secteur des œufs.

« La mise en place de toutes ces actions en collaboration avec l'ensemble des intervenants de la filière des œufs de consommation finit par convaincre les intervenants en santé publique que ces mesures de salubrité et de traçabilité sont largement suffisantes pour prévenir efficacement tout problème. » (*Quarante ans d'aventure humaine*)



Le poste de mirage, une étape dans le processus de marché d'un produit de très haute qualité.

2000

MICHEL GAUVIN ACCÈDE À LA PRÉSIDENTENCE

En 2000, après plus de dix ans d'implication au conseil d'administration, Michel Gauvin est élu président et succède à Jacques Bouchard.

Les efforts mis de l'avant en promotion, jumelés au plan stratégique de développement initié deux ans plus tôt, semblent porter leurs fruits : le marché amorce une ascension qui sera longue et constante.

« L'année 2000 fut marquée par la croissance du marché, un mot que nous n'avons pas souvent utilisé pour qualifier la production et le marché des œufs », reconnaît Michel Gauvin dans son premier message en tant que président (*Rapport annuel 2000-2001*).

L'intérêt pour l'engagement est bien présent chez les Gauvin. Son père, André, a été maire de sa municipalité pendant plusieurs années et a été président du Syndicat des producteurs d'œufs de consommation de Saint-Hyacinthe/Saint-Jean Valleyfield. Au fil des ans, Michel Gauvin s'est aussi impliqué à l'office national, notamment comme représentant du Québec à l'OCCO, de 1995 à 1996.

Comme il le confiera dans l'album *Quarante ans d'aventure humaine*, son caractère conciliateur l'a grandement aidé, particulièrement dans les années quatre-vingt-dix alors que les réunions étaient parfois houleuses.

« Michel a pris la présidence de la Fédération par souci de continuité. En 2000, Félix (Destrijker) était déjà parti, Jacques (Bouchard) quittait, suivi de Raymond (Laplante) l'année suivante. Il voulait être le lien entre une génération de dirigeants et la relève qui s'amène au conseil d'administration en termes de connaissance des enjeux, des dossiers. Rien ne lui fait plus plaisir que de voir la relève aux activités de la Fédération. » (*Quarante ans d'aventure humaine*)

L'année 2000 est marquée par une augmentation de 8 % des contingents.



Michel Gauvin a été grandement apprécié durant ses années à la présidence de la Fédération. En 2013, son fils Jonathan est devenu à son tour membre du conseil d'administration.

2001

ENTENTE DU QAC

La mise sur pied d'un nouveau comité de révision de l'Accord fédéral-provincial ayant pour mandat d'intégrer dans l'AFP les modalités de l'entente du Comité sur l'allocation des contingents (Quota Allocation Committee en anglais) a confirmé, en 2000, les critères convenus dans l'entente de St-Andrews. Après un an de négociations, les provinces en viennent à une entente sur le calcul et le partage des croissances du marché de table et sur la gestion des besoins d'œufs pour les transformateurs ; c'est l'entente du QAC.

Du côté environnemental, la Fédération contribue à la mise en place du Club Enviro-Œuf, participe au projet de caractérisation des fumiers du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec en plus de travailler activement à la recherche de nouveaux débouchés pour le fumier de poules, lequel est réputé pour sa valeur fertilisante.

Vingt ans après avoir acquis un premier ordinateur, la Fédération a maintenant son propre site Web au www.oeuf.ca !



Le pondoir Ovipro des familles Ricard et Michaud de Saint-Wenceslas.

2002

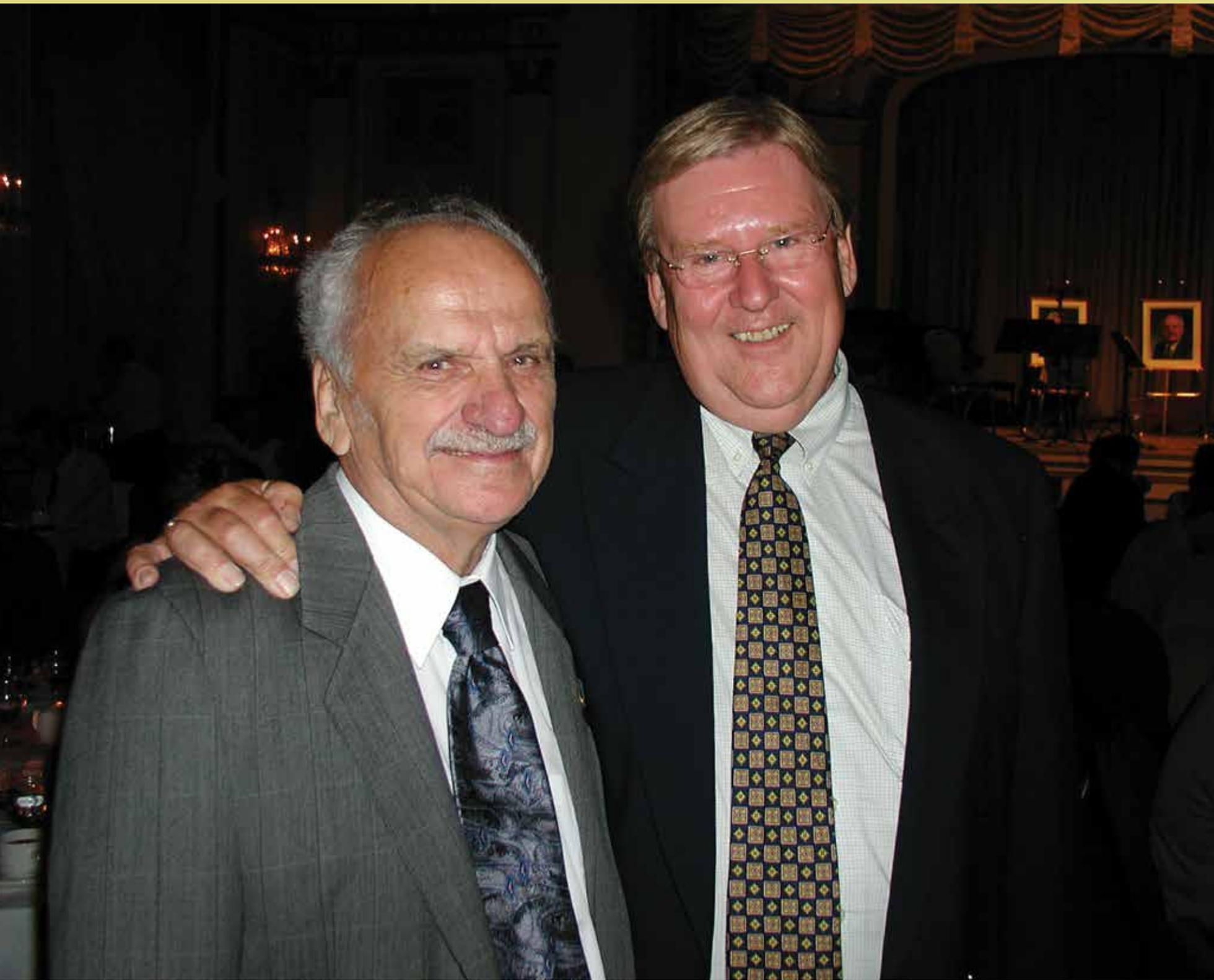
LES ŒUFS DESTINÉS AUX VACCINS

La Fédération est active plus que jamais dans la mise en marché ordonnée des œufs, avec l'émergence de la production des œufs de vaccins au Québec et en Ontario. Une décision de la Régie, rendue en août 2002, précise que tous les œufs qui ne sont pas destinés à produire un poussin sont visés par le plan conjoint des producteurs d'œufs de consommation du Québec. Ce faisant, les producteurs d'œufs de vaccins sont désormais considérés des producteurs d'œufs de consommation. La Fédération travaille avec ces producteurs, de même qu'avec les producteurs

d'œufs d'incubation, pour s'assurer que les œufs non aptes à la production de vaccins ou à l'incubation soient dirigés vers le marché de la transformation.

Parallèlement, un volet dépistage des antimicrobiens est intégré au programme d'assurance-qualité de la Fédération.

Puis, cette même année, le président-fondateur de la Fédération, Ovila Lebel, est admis au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec.



M^e Pierre Brosseau, qui a mené maintes batailles en tant que conseiller juridique de la Fédération, est photographié avec son ami de longue date, Ovila Lebel, qui vient d'être admis au Temple de la renommée de l'agriculture du Québec.

2003

FORMATION À LA RELÈVE ET COALITION G05

À l'hiver 2003, la Fédération amorce des sessions de formation sur le fonctionnement du plan conjoint des producteurs d'œufs de consommation du Québec. Les commentaires recueillis démontrent un vif intérêt de la part de la relève de vouloir connaître et bien comprendre son fonctionnement.

En cours d'année, les productions sous gestion de l'offre au Québec se mobilisent avec l'UPA, les offices nationaux et la Fédération canadienne d'agriculture. Elles consacrent beaucoup de temps et d'énergie à la défense de la gestion

de l'offre et leurs actions mènent à la création de la Coalition G05 au Québec et à l'adoption d'un ambitieux plan de communication.

Alors que le programme d'assurance-qualité de la Fédération constitue un élément majeur favorisant les ventes d'œufs produits au Québec, le service de la production relance les démarches de certification de son programme avec le Bureau de normalisation du Québec (BNQ). Celui-ci le reconnaît finalement à la fin de 2003.



Michel Gauvin s'adresse aux participants à la formation destinée à la relève, en 2003.

2004

SERGE LEFEBVRE EST ÉLU PRÉSIDENT

Le 1^{er} avril, en marge de l'assemblée générale annuelle, un banquet souligne le 40^e anniversaire de fondation de la Fédération. On publie l'album souvenir « Quarante ans d'aventure humaine ». Le cœur est à la fête et il faut le rappeler, la production se porte mieux que jamais.

Michel Gauvin quitte la présidence et est remplacé par Serge Lefebvre. Intelligent et visionnaire, le producteur de Saint-Ours est un homme d'affaires accompli qui partage pleinement la vision des fondateurs de la Fédération, une vision axée sur la solidarité.

« Au Québec, notre devise est " Je me souviens ". Cette devise prend tout son sens lorsque comme producteurs et productrices d'œufs, nous nous rappelons les origines du système de production dans lequel nous évoluons et les raisons pour lesquelles il a été instauré. Du courage et de la vision, il en a fallu pour passer au travers des turbulences de sa mise en place. D'un secteur désordonné et non lucratif qui a nécessité un jour l'aide des gouvernements pour survivre, la production des œufs au Québec et au Canada est désormais reconnue comme un modèle d'efficacité et de performance », reconnaît-il en 2005.

En 1993, en compagnie de son épouse Martine Bourgeois, agronome et de sa belle-sœur, Chantal Bourgeois, comptable agréée, Serge Lefebvre acquiert la ferme et les bâtiments

de ses beaux-parents, achète un quota de pondeuses et démarre une production d'œufs de consommation à Saint-Ours sur les rives de la rivière Richelieu.

Toujours à l'affût de nouvelles technologies et de nouveaux marchés, l'entreprise évolue en diversifiant sa production dans les œufs d'incubation, dans la production d'œufs de spécialités (biologique, oméga, oméga-lutéine) et dans la culture du maïs-grain, du soya et des céréales biologiques. Ardent défenseur de l'action collective, il privilégie les rapports harmonieux, la négociation et l'équilibre dans le développement de la filière des œufs de consommation. La relève est aussi l'une de ses grandes préoccupations.

Agronome de formation, Serge Lefebvre est membre de différents comités provinciaux et nationaux et aime relever les défis auxquels sont confrontés les producteurs d'œufs de consommation et leurs différents partenaires.

Marié et père de quatre enfants, il reçoit de nombreuses distinctions au fil des ans, notamment la prestigieuse médaille d'or de l'Ordre national du mérite agricole, en 2010. Il est nommé commandeur de l'Ordre national du mérite agricole la même année et devient récipiendaire du Prix Jean-Paul Raymond, soulignant une contribution particulière à l'action collective.



Administrateur depuis 1998, Serge Lefebvre a été président de la Fédération de 2004 à 2011. Depuis 2009, il est le représentant du Québec aux Producteurs d'œufs du Canada (POC).

2005

D'ABORD NOURRIR NOTRE MONDE

Le 23 octobre, un rassemblement de solidarité mobilise et rassemble plus de 1000 producteurs et intervenants pour la défense de la gestion de l'offre à Montréal. Le succès de cet événement public dépasse de beaucoup les attentes de la Fédération et des partenaires de la Coalition GO5. Durant cette année dominée par les négociations multilatérales de l'OMC, la réunion ministérielle de Hong-Kong, si elle ne donne pas les résultats escomptés par les dirigeants de l'organisation dont le siège social est à Genève, elle permet aux défenseurs de la gestion de l'offre de gagner à l'arraché la possibilité de déterminer des modalités qui protégeront ce système.

La grippe aviaire continue elle aussi d'occuper une place importante parmi les dossiers qui ont marqué 2005. Les mesures mises en place par le gouvernement, de même que le plan d'intervention que les fédérations des œufs de consommation, de la volaille et des œufs d'incubation s'activent à mettre en place, en collaboration avec les différents partenaires de l'industrie, vont permettre de minimiser les conséquences du risque que présente cette maladie pour toute l'industrie.



Le Centre d'interprétation de l'œuf, une source de fierté pour les producteurs et un lieu d'apprentissage pour petits et grands sur la production.

2006

RELÈVE : UN PREMIER CONTINGENT DE 5 000 PONDEUSES

On accueille, cette année, un couple de nouveaux producteurs au sein de la Fédération, à la suite de l'attribution d'un premier contingent de 5 000 pondeuses grâce au programme de la relève, un moment heureux dans une année qui n'a pas manqué de défis.

Une décision arbitrale de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec assurant à tous les classificateurs une convention d'approvisionnement des œufs de table, mais également le dossier des importations, ont également retenu l'attention et mobilisé beaucoup d'énergie et de travail.

À ce chapitre, il faut également mentionner la mise en place d'outils de gestion et de contrôles efficaces, en partenariat avec la chaîne de valeur de la production en croissance des œufs de vaccins. Des ententes de gestion, dont une réglementation et la mise en place d'une agence de vente, permettent à la Fédération de gérer les surplus des trois provinces impliquées.

C'est également l'année de la réalisation du projet pilote sur la traçabilité, entériné par la filière des œufs de consommation, du couvoir à la table.



Lancement du programme d'aide au démarrage ! On prépare l'avenir et un moment de grande fierté !

2007

UNE FÉDÉRATION QUI NOUS RASSEMBLE

Les négociations à l'OMC tiennent une fois de plus le haut du pavé dans les préoccupations à la Fédération. L'appui des divers niveaux de gouvernement est cependant une source de réconfort pour les producteurs et productrices. La Fédération demeure toutefois très vigilante et continue de suivre de près l'évolution de ce dossier crucial pour l'avenir de la gestion de l'offre.

La signature de la convention entre les classificateurs du Québec et la Fédération est une avancée importante et positive et chaque partie s'y est engagée dans la recherche de solutions dont la mutualité ne fait aucun doute.

Le projet de traçabilité continue d'avancer et le mémoire à Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAQ) est l'occasion de défendre la gestion de l'offre et la vision d'avenir des producteurs dans de nombreux dossiers.

L'année 2007 est également celle où, en assemblée générale, les producteurs et productrices se prononcent sur la mise en place d'un système de vente centralisée de quotas.



Les Fêtes de la Nouvelle-France, pour en apprendre plus sur l'histoire de notre province et sur les œufs du Québec.

2008

UNE VIGILANCE DE TOUS LES INSTANTS

Des négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en passant par le bien-être animal et la crise économique, les producteurs d'œufs sont toujours aussi vigilants face aux nombreux défis qui les confrontent. Mais, c'est avec détermination qu'ils continuent de se développer et de croître dans un environnement de plus en plus compétitif.

L'engagement des classificateurs à travailler de concert avec la Fédération permet de réduire significativement le nombre de boîtes dirigées au produit industriel et de rendre disponibles les œufs produits ici aux consommateurs d'ici.

La croissance de la consommation des œufs, tant au Québec, qu'au Canada, s'est maintenue au cours de cette année qui voit l'annonce de nouvelles allocations et le Québec, en compagnie d'autres provinces, tente de trouver des solutions aux conflits qui perdurent avec la Saskatchewan.



La ferme avicole Volailles Labbé-Lavallée & filles, propriété de Patrick Lavallée et Maryse Labbé, une entreprise qui a le sens de l'innovation, qui caractérise la production d'œufs au Québec depuis 1964.

2009

SAVOIR S'ADAPTER

2009 est l'année de la résolution du conflit avec la Saskatchewan et la Fédération a été un acteur important dans la recherche d'une solution dans l'intérêt de toutes les parties en cause. L'attention, au niveau national, se tourne maintenant vers l'entente avec les transformateurs.

Pourtant et malgré l'importance de ces dossiers, plusieurs autres retiennent l'attention.

L'implication de la Fédération dans l'approvisionnement d'urgence en œufs destinés à la fabrication de vaccins pendant la crise causée par le virus H1N1 est une source de fierté, tout comme l'entente signée avec la Fédération de

producteurs de races patrimoniales du Québec, mais aussi le Système centralisé de vente de quotas et l'entente avec les classificateurs en ce qui a trait aux surplus et aux échanges d'œufs. Une autre preuve, qu'il faut savoir s'adapter, mais tout en demeurant solidaire et en développant un système d'enchère, l'aide au démarrage et les pondoirs en commun.

Le président Serge Lefebvre ne manque pas de le souligner dans son rapport annuel : « Nous œuvrons dans un secteur qui, malgré le contexte économique, a continué de croître et de tirer ses revenus du marché : merci à la gestion de l'offre ! »



Une séance de formation avec les futurs ambassadeurs de la Fédération.

2010

POSITIONNER NOTRE SECTEUR

Croissance de la production et de la productivité, diversification des produits, recherche, augmentation de la qualité, hausse des revenus pour chaque participant de la chaîne de valeur et le tout sans subvention, ni soutien aux revenus. Si les années se ressemblent quant aux dossiers qui occupent l'ordre du jour de la Fédération, la possibilité de mieux positionner le secteur de production et de solidifier les acquis est bien réelle.

La question des indemnisations, suivant la destruction de troupeaux pouvant être atteint du virus de la grippe aviaire, trouve enfin sa solution dans la création d'une nouvelle catégorie pour les poules pondeuses d'œufs de consommation dans la Loi sur la santé des animaux.

La progression du nombre de nouveaux producteurs grâce au Programme d'aide au démarrage et à l'arrivée de deux autres nouvelles entreprises après avoir fait l'acquisition de quotas par l'entremise du Système centralisé de vente de quotas, auquel s'ajoute deux autres projets, sont autant de preuves tangibles que le secteur se positionne de manière avantageuse et que le leadership de la Fédération et du secteur sont contagieux.

C'est dans cet état d'esprit que l'on continue à chercher un terrain d'entente avec les transformateurs afin de financer le programme de produit industriel.



La Chaire de recherche économique sur l'industrie des œufs voit le jour en 2010 à l'Université Laval.

2011

PAULIN BOUCHARD PRÉSIDENT

Le nouveau président écrit dans le rapport annuel : « Après une année à la présidence de la Fédération, c'est avec fierté que je dresse le bilan de ce que nous avons réalisé tous ensemble. Je dis « ensemble », car bien que cela puisse paraître cliché, nous ne pourrions aller très loin sans les efforts et les appuis de tous les producteurs, des employés et des intervenants de notre secteur... »

Propriétaire depuis 1987 de la ferme fondée par Ludger et Thérèse Bouchard à Saint-Gédéon de Beauce et où travaillait son père Aimé, c'est avec une grande fierté qu'il représente les producteurs d'œufs.

La présentation du mémoire sur le bien-être animal de la Fédération à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) est une

occasion de rappeler tant aux médias, qu'à la population, que les producteurs d'œufs attendent avec impatience depuis un bon bout de temps que l'on s'en préoccupe autant qu'eux.

La croissance des ventes se poursuit et cette progression s'ajoute à une série de hausses importantes enregistrées depuis cinq ans.

Ces excellentes nouvelles sont cependant assombries par le décès du premier président de la Fédération, M. Ovila Lebel. Une plaque commémorative est installée à l'entrée des bureaux de la Fédération où on peut y lire :

« IL N'Y A RIEN QUI PUISSE RÉSISTER À LA FORCE D'UN GROUPE UNI DERRIÈRE DES OBJECTIFS COMMUNS. »



Paulin Bouchard accède à la présidence de la Fédération en 2011. Originaire de Saint-Gédéon-de-Beauce, il est reconnu comme un visionnaire et un rassembleur.

2012

LES ŒUFS SUIVIS À LA TRACE

Le vice-premier ministre et ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. François Gendron, annonce l'adoption du règlement établissant les exigences minimales concernant la traçabilité « de la ferme à la table » des œufs de consommation en coquille. Depuis juillet, chaque œuf porte un code qui donne des informations précises au consommateur. Ce règlement s'inscrit dans la suite logique des efforts déployés pour que les œufs dans les marchés d'alimentation et restaurants soient de la plus haute qualité possible.

Lors de la Commission internationale des œufs (IEC), à Londres, il ressort clairement que les grandes organisations mondiales ne pourront atteindre seules leurs objectifs de nourrir le monde. Élus et employés de la Fédération qui y ont participé présentent le concept d'autosuffisance alimentaire comme la voie à suivre, le tout illustré par le concept « D'abord nourrir notre monde ».

Le bien-être animal continue d'occuper une place importante dans les préoccupations, non seulement de la Fédération, mais de toute la société. Des démarches ont été entreprises par les POC pour l'établissement d'une position commune afin d'entamer des démarches visant l'adoption à moyen terme d'un règlement sur le bien-être animal.

Enfin, pour Paulin Bouchard, s'adressant aux producteurs et productrices : « Cette deuxième année complète passée à la présidence de la Fédération m'a permis de constater une fois de plus à quel point votre contribution est indispensable et intimement liée aux succès de notre organisation. »

JOB B
1523 147

1523 147

2013

À L'IMAGE DES 49 DERNIÈRES ET DIGNE D'UNE CINQUANTIÈME

Au plan national, il faut amorcer une série de consultations auprès des POC et des autres provinces pour parvenir à se donner une vision commune sur l'avenir de la cage conventionnelle et la transition vers les systèmes enrichies dans l'industrie. C'est chose faite, en juillet, à Halifax, alors que les POC adoptent une motion sur le logement des poules pondeuses. Il stipule que l'industrie des œufs éliminera graduellement les logements conventionnels à mesure que les installations actuelles seront soit rénovées ou rééquipées.

2013 est une très bonne année, une hausse de la consommation de 2,7 % des œufs vendus en épicerie, place le Québec année après année parmi les provinces qui affichent les meilleures croissances.

Le projet pilote sur la production d'œufs de spécialités destinés à la transformation est converti en programme national. L'heure est au bilan. Bien que tous les intervenants

semblent dans l'ensemble très satisfaits du programme, des rencontres sont prévues afin d'en évaluer tous les aspects et apporter les ajustements nécessaires.

Les producteurs choisissent également en cours d'année de remplacer le système centralisé de vente de quotas, en place depuis 2009, par un système de prix administré.

Le lancement de notre programme de traçabilité « Entre ton code et découvre ta ferme », en décembre, a été un beau moment de fierté et de sentiment du travail accompli par tous les producteurs.

En promotion, l'année est fertile en événements des plus positifs pour le secteur. Il a beaucoup été question des œufs dans l'actualité et positivement. Les consommateurs redécouvrent les œufs pour leurs qualités nutritives, leur versatilité et leur valeur économique.



Depuis 2011, une plaque commémorative à la mémoire de M. Ovila Lebel, premier président de la Fédération, accueille les visiteurs, témoignage du travail accompli par cet homme, au nom de tous les productrices et producteurs d'œufs du Québec.

NOUS DEVONS LEUR ÊTRE RECONNAISSANT

« Le temps n'aime pas ce que l'on fait sans lui. »
Félix Leclerc

J'ai toujours aimé cette citation de Félix Leclerc parce qu'elle nous parle autant du passé, que de l'avenir et aussi à tout le travail à faire quand on veut réaliser ses objectifs, développer ses projets, construire ses rêves.

Il y a 50 ans cette année, du rêve de tous ces hommes et de toutes ces femmes qui se sont succédé, autant sur nos fermes, qu'à titre d'administrateur et administratrice, est né le projet d'une fédération leur permettant de vivre de leur production. Ils se sont fixé des objectifs, y ont travaillé consciencieusement et collectivement, et ils ont réussi à se donner des standards de qualité parmi les plus élevés de l'industrie, à les promouvoir et à les défendre. Nous devons leur en être reconnaissants.

L'année 2014 n'est pas seulement un point tournant de notre histoire, mais aussi un point de départ pour la suite de notre histoire. Bien qu'autant de gestes, de mots, d'actions petites et grandes se résume difficilement dans un album, celui-ci nous permet de nous rappeler tout ce qu'il a fallu de courage, de persévérance et de générosité, mais aussi d'abnégation et d'imagination pour faire naître notre fédération, la faire croître et s'assurer qu'elle réponde aux besoins des producteurs bien sûr, mais également de toute une industrie.

Aujourd'hui, sans dire mission accomplie, parce qu'il reste toujours du travail à faire, saluons le travail de tous ceux et de toutes celles qui ont eu à cœur le développement de

la production d'œufs de consommation et qui y ont contribué, souvent en sacrifiant de leur vie personnelle et professionnelle, parce que le sentiment de travailler collectivement et solidairement à ce projet d'une fédération au service des producteurs et des productrices leur paraissait essentiel.

Merci également à tous ceux et toutes celles qui ont contribué de multiples façons à la réalisation de cet album. Au nom du conseil d'administration et du comité du 50^e, je tiens à les remercier sincèrement de leur générosité et du talent qu'ils y ont investi.

Cet album est le témoignage de ce que nous avons été, mais aussi de ce que nous sommes et de ce que nous aspirons à devenir, parce que notre histoire continue et que c'est tous ensemble qu'il nous faut commencer à écrire les cinquante prochaines années.

Paulin Bouchard
Président

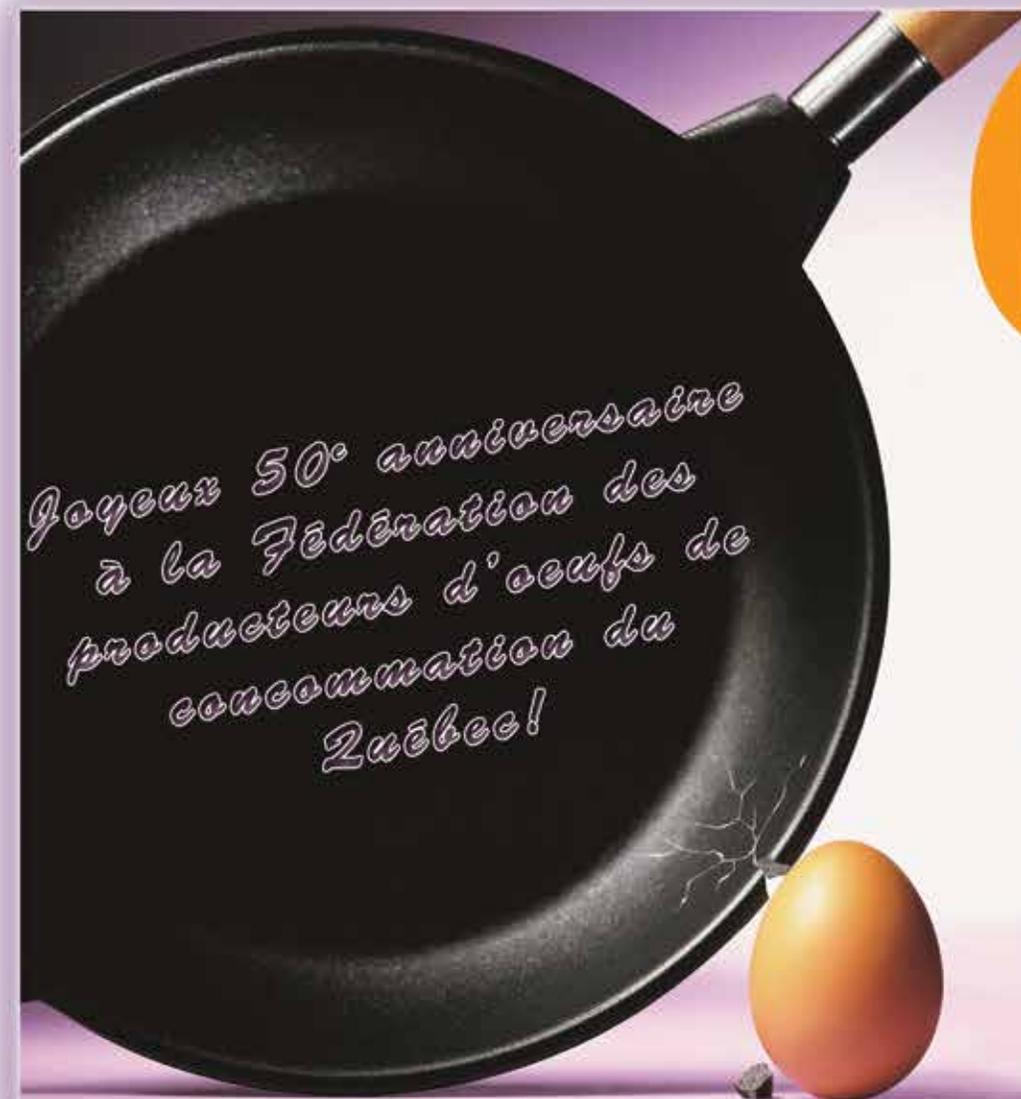


FÉLICITATIONS

à la Fédération des producteurs
d'œufs de consommation du Québec
de leur 50ième anniversaire.

De la part de vos amis des
Fermes Burnbrae.





**BOIRE
& FRÈRES**
I N C.

*Joyeux 50^e anniversaire
à la Fédération des
producteurs d'œufs de
consommation du
Québec!*

*Forte de ses 87 ans
d'excellence,
Boire & Frères est fière de
s'associer au Bal des généra-
tions visant à souligner le 50^e
anniversaire de la FPOCQ.*

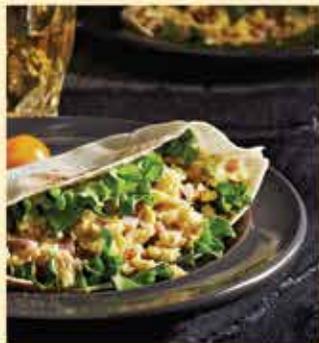
*Elle profite de l'occasion pour
vous souhaiter une soirée
mémorable!*

www.boire.qc.ca

532, rang 9
Wickham Québec
J0C 1S0

Tél. 819.398.6807
Télécop. 819.398.7171





Cinquante ans, ça se fête en grand!

Chers membres de la FPOCQ, c'est votre tour de vous laisser... applaudir! Et pour cause : 50 ans d'existence, ça se fête en grand. En cette occasion spéciale, les Producteurs d'œufs du Canada tiennent à souligner l'importante contribution de la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec à l'industrie tout au long de ces cinquante dernières années.

Toutes nos félicitations!

Celebrating 50 years!

Dear FPOCQ members, it's your time to be in the spotlight! Fifty years is an accomplishment worthy of a great celebration. On this special occasion, Eggs Farmers of Canada would like to acknowledge the important contribution the Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec has made to the industry throughout the last 50 years.

Congratulations!

**LES PRODUCTEURS
D'ŒUFS DU CANADA**
producteursdoeufs.ca



**EGG FARMERS
OF CANADA**
eggfarmers.ca

EXPERTISE RECHERCHÉE ICI

L'expertise La Coop contribue à ce que vous pondiez de bons résultats.

Nos 200 passionnés de l'aviculture font équipe pour vous apporter toute leur expertise.

Ainsi, les experts-conseils, vétérinaires, formulateurs, courtiers en grains et spécialistes en agroenvironnement La Coop contribuent à l'atteinte de vos objectifs.

La coopération, ça profite à tout le monde.
Parlez-en à votre expert-conseil.



www.lacoop.coop

Félicitations à un fidèle représentant des intérêts des producteurs d'œufs.

Joyeux cinquantième anniversaire à La Fédération des producteurs d'œufs
de consommation du Québec!



Financement agricole Canada
Pour l'avenir de l'agroindustrie

Canada





Créé en 1987, Groupe Nutri regroupe des fermiers-proprétaires, producteurs d'œufs de toutes les régions du Canada, dont **36 au Québec** seulement !

Nous sommes chef de file de la classification et de la mise en marché des œufs regroupant des usines modernes et performantes à travers le Canada.

*Joyeux
50^e
anniversaire!*

À LA FÉDÉRATION
DES PRODUCTEURS D'ŒUFS
DE CONSOMMATION
DU QUÉBEC



75%
DE LA PRODUCTION
QUÉBÉCOISE D'ŒUFS



1.7 MILLIARDS
D'ŒUFS DISTRIBUÉS
ANNUELLEMENT !



une entreprise de Nutreco

*Shur-Gain est fière d'appuyer
les producteurs d'œufs du Québec
depuis plus de **50 ans** au moyen
d'innovations rentables,
issues de notre R&D.*



TANDEM
ÉCOPONTE
PERFORMANCE DURABLE

Propulsez
vos performances
avec Écoponte-Tandem!

Contactez votre conseiller en nutrition Shur-Gain.

